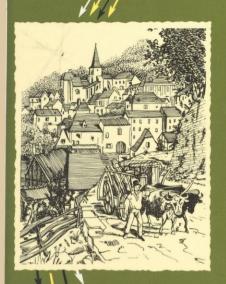
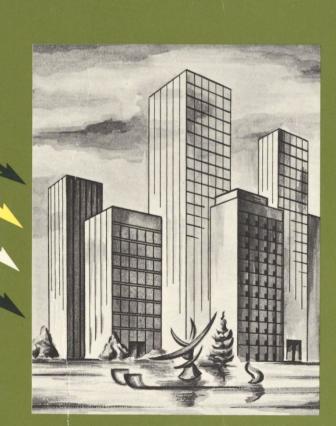
Jean PITIÉ



L'HOMME ET SON ESPACE

l'exode rural en France du XVI° siècle à nos jours



Editions du CNRS

Couverture: maquette réalisée par Michel CORNU.

46

L'HOMME ET SON ESPACE : L'EXODE RURAL EN FRANCE DU XVI^e SIÈCLE À NOS JOURS

T. 01-28

Bibliographie annotée

8°Q

L'HOMME ET SON ESPACE : L'EXODE RURAL EN FRANCE DU XVI' SIÈCLE À NOS JOURS

Bibliographic annotée

D. &

605682 00

Jean PITIÉ

Professeur à l'Université de Poitiers

L'HOMME ET SON ESPACE : L'EXODE RURAL EN FRANCE DU XVI^e SIÈCLE À NOS JOURS

Bibliographie annotée.

Généralités, Régions,

Départements d'Outre-Mer

PRINCIPAUX TRAVAUX DU MEME AUTEUR RELATIFS A LA GEOGRAPHIE DE LA POPULATION

- Problèmes du Monde Rural : l'exemple de Rouillé (Vienne).-Poitiers, Institut d'Economie Régionale et Institut de Géographie, 1959, 103 p. (ronéo) (épuisé).
- Exode Rural et Migrations Intérieures en France : l'exemple de la Vienne et du Poitou-Charentes. Poitiers, Norois, 1971, 750 p. + XX pl. hors texte et sept cartes hors texte en deux couleurs. Thèse Lettres (Mention au Prix Sully-Olivier de Serres 1970 ; Prix Xavier Bernard de l'Académie d'Agriculture 1971 ; couronnée par l'Académie Française (prix Toutain), 1972).
- Géographie de la Population Mondiale.- Paris, Editions Sirey, 1973 (1 volume 145 p. + 1 volume documents et travaux pratiques de 96 p.).
- <u>L'Exode Rural</u>.- Paris, Presses Universitaires de France (Que Sais-je?), 1979, 128 p.
- L'Exode Rural. Bibliographie annotée. France, Généralités, Régions, Départements d'Outre-Mer. - Poitiers, Université, Centre de Géographie Humaine et Sociale, 1980, 584 p.(épuisé)
- <u>L'Exode</u> Rural. Bibliographie annotée. Les péninsules méditerranéennes (Éspagne, Portugal, Italie, Yougoslavie, Grèce).- Poitiers, Université, Centre de Géographie Humaine et Sociale, 1980, 60 p. (épuisé)

© Centre National de la Recherche Scientifique - Paris 1987 ISBN 2-222-03973-8



AVANT-PROPOS

Cet ouvrage est né d'une recherche déjà ancienne. J'accumulais alors les notations bibliographiques nécessaires à la rédaction d'un ouvrage sur l'exode rural. Seule une partie d'entre elles pouvait figurer dans la bibliographie incluse à l'intérieur de ce travail. Je pensai qu'il pourrait être utile, à la fois pour les chercheurs à venir et pour les simples curieux, de réunir ces notations sous une forme commode.

Plus de vingt ans après, cette recherche initiale, systématisée, élargie, accompagnée de réflexions explicatives et d'analyses, de cartes et de textes choisis, aboutit à un ouvrage qui a demandé des milliers d'heures de travail. Je souhaite qu'il permette d'en économiser des milliers d'autres, en dispensant des travailleurs inconnus des efforts qu'il fallut faire pour collecter, analyser et classer cette documentation. Que d'arides parcours à travers les fichiers des bibliothèques et les bibliographies! Que d'heures consacrées au dépouillement de livres et d'articles, aux rédactions des notices, aux vérifications de toutes sortes!

J'ai souhaité que cette bibliographie soit aussi complète que possible. Mais il est certain qu'elle n'est pas exhaustive, parce que l'on ne peut tout connaître. Du moins est-il sûr qu'elle est unique pour notre pays.

En l'établissant, j'ai mieux perçu l'extraordinaire richesse d'un thème qui m'était pourtant familier, la diversité des directions de recherche qu'il propose, la valeur intellectuelle des rencontres qu'il permet avec de nombreux chercheurs, appartenant à tous les milieux et à toutes les disciplines.

Quelle leçon d'humilité donne la consultation de leurs travaux !

L'auteur qui aborde un sujet d'étude éprouve toujours quelque ivresse au spectacle de ses propres idées. Il croit volontiers à leur nouveauté, puisqu'elles sont
neuves à son esprit. Cet enthousiasme ne résiste guère à de longues recherches
bibliographiques : les idées qu'il croyait nouvelles furent généralement exprimées

par d'autres, et ce qu'il prenait pour de l'innovation n'était le plus souvent qu'une lecture insuffisante. Constatation qui pourra paraître cruelle, mais combien grande est sa valeur pour guérir des ferveurs inconsidérées !

Quel riche thème de méditation, enfin, que celui que nous propose l'infinie variété des interprétations de l'exode. Dans sa causalité, tout sole avoir été retenu, aussi bien l'arrivée des chemins de fer que le vice des migrants, l'irruption de la machine dans la vie agricole que le service militaire. Même diversité d'appréciations quant à ses effets. Certaines de ces analyses feront sourire, mais, dans le domaine de l'homme, il n'est sans doute pas de cause, pas d'effets, aussi farfelus qu'ils paraissent au premier regard, qui ne puissent être défendus à travers une observation proche ou lointaine.

Les changements des modes intellectuelles se verront clairement à travers la succession des titres. Jamais comme à travers cette étude je n'avais senti la réalité du péril qu'elles présentent pour une véritable liberté de la recherche. Pris à l'intérieur d'un système dont il ne sent pas les contraintes, le chercheur tient pour établies les vérités et les négations du moment. Il les fait siennes et développe sa recherche à partir de postulats fondamentaux implicites... que l'époque suivante remettra en cause.

Quatre développements précèdent la bibliographie. Le premier présente l'exode à partir d'une évolution familiale ; c'est une contribution à l'analyse des espaces vécus par quatre générations, et à l'historique du passage de la civilisation rurale et agricole traditionnelle à la civilisation "tertiaire" contemporaine. Le second dresse une synthèse de l'exode rural en France, à partir des enseignements donnés par la bibliographie. Le troisième montre la façon dont l'exode a été perçu par l'opinion. Le quatrième est consacré aux indications méthodologiques, à l'explication des difficultés rencontrées et des choix retenus.

Une tâche aussi longue et aussi ample n'aurait pu être conduite à bien par un chercheur réduit à ses seules forces. Il m'est agréable de dire la part fondamentale que jouèrent dans son achèvement les membres des personnels techniques attachés au département de géographie de l'Université de Poitiers : Mme Rolande BERNARD, qui depuis des années a bien voulu retenir et mettre en fiches tout ce qui avait trait à l'exode - (en France et dans le monde) - et qui venait

à sa connaissance ; Mme Françoise DEL'HOMME, documentaliste, qui a dépouillé méthodiquement la Bibliographie Géographique Internationale, a multiplié les lectures et rédigé un certain nombre d'analyses, puis a suivi de bout en bout l'établissement de la maquette et la frappe définitive ; M1le Françoise DEMONS et Mme Simone DONNEFORT-PAOLETTI, cartographes, qui ont exécuté en grande partie les dessins reproduits dans l'ouvrage, et apporté leur connaissance des questions techniques à maints problèmes de mise en page ; Mme Colette MOREAU, dactylographe, qui a réalisé la totalité des frappes nécessaires et qui a su garder avec des moyens simples et peu onéreux les qualités presque complètes d'un ouvrage imprimé à un travail de simple dactylographie ; M1le Catherine RUMEAU.

M. Roger FACON, professeur honoraire de géographie à l'Université de Poitiers, a bien voulu lire ce travail et me faire bénéficier de ses remarques.

M. Roger BETEILLE, professeur à l'Université de Poitiers et directeur du Centre de Géographie Humaine et Sociale a suivi dès l'origine l'élaboration de cet ouvrage, qu'il a accepté d'éditer dans la collection des publications du Centre. Qu'ils veuillent bien trouver ici, l'un et l'autre, l'expression de mon amicale reconnaissance.

Le Centre National de la Recherche Scientifique ayant accepté de publier ce travail dans ses "Editions", j'ai cru impossible de conserver entièrement la forme de l'ouvrage publié en 1980, et d'ailleurs épuisé presque dès sa parution. Cette nouvelle édition contient donc plusieurs centaines de nouveaux titres et plusieurs dizaines d'analyses supplémentaires, allant jusqu'à 1987. J'ai conservé l'illustration ancienne, parce qu'elle garde valeur de témoignage, même lorsqu'elle paraît peu satisfaisante à la lumière de publications postérieures.

PREMIÈRE PARTIE

INTRODUCTION GÉNÉRALE

A - L'EXODE VU A TRAVERS L'EVOLUTION D'UNE FAMILLE FRANCAISE

Lorsque je pense à la société que je connus dans mon enfance, il me semble qu'elle fut marquée par deux phénomènes majeurs. Le premier d'entre eux, le plus proche, était la guerre, la Grande Guerre comme l'on disait. Le second, beaucoup plus lointain, situé dans cet "avant-guerre" dont je ne perçais guère les mystères, c'était l'exode.

Que dire de la guerre qui n'ait été cent fois dit ? Je n'en retiendrai que le bilan meurtrier en ce qui concerne ma famille et ma belle famille. Au 2 août 1914, on y dénombrait onze hommes susceptibles d'être mobilisés dans l'immédiat ou à court terme ; leurs âges s'échelonnaient entre seize et trente ans.

Deux d'entre eux - dont mon père, - furent mobilisés sur place dans les chemins de fer ; ils ne coururent donc aucun risque militaire, puisqu'ils habitaient Béziers. Le troisième, brancardier au départ, servit surtout dans les hôpitaux. Le quatrième, soldat de métier, fit de l'instruction, à l'arrière. Le cinquième passa de longs mois à l'hôpital, après avoir conduit de lourds camions, durant des jours et des nuits, sur la "Voie Sacrée". Le sixième s'en tira avec une mâchoire fracassée, des mois d'hôpital, et les poumons brûlés par l'ypérite.

Les cinq autres furent tués.

Le plus jeune mourut à vingt ans, d'un éclat d'obus dans les reins, après des mois d'agonie. Le plus âgé mourut après la fin de la guerre, le sang empoisonné par les "fièvres" contractées à Salonique. A vingt-deux ans le pilote aviateur se tua au cours d'un vol d'entraînement. Les deux autres s'engloutirent comme tant de leurs compagnons dans les boues des Flandres ou les glaises de l'Argonne.

A l'époque où commencent mes souvenirs, ces morts étaient trop proches pour qu'ils puissent être oubliés. Nous leur rendions régulièrement visite, au cimetière, dans l'odeur forte des cyprès. Je ne comprenais pas le sens des formules qui revenaient dans les conversations des grands : elle est veuve... C'est un mutilé... il est mort sur la Somme. Je ne comprenais pas davantage pourquoi

il y avait tant de femmes célibataires, autour de nous, pourquoi, dans nos voyages, on rendait visite à des couples de vieux qui semblaient étrangement coupés du monde...

Cette société était profondément malade de la guerre ; on ne saurait comprendre les effets des migrations intérieures qu'elle connut sans avoir présent à l'esprit le prodigieux sacrifice qu'elle consentit à ce qu'elle croyait sa survie. Qu'auraient été ces villes et ces villages, si les jeunes hommes dont les noms figurent sur les monuments y avaient maintenu la vie ? La mort du village, ce ne fut pas seulement l'exode qui la causa : elle fut partout précédée par la mort très réelle des jeunes villageois.

. .

Je m'attarderai davantage sur les migrations que ces hommes et ces femmes avaient connues, parce que cette société s'était trouvée à la charnière entre l'ancien ordre des choses, à dominante agricole et rurale, et l'ordre nouveau, à dominante citadine.

Je fus long à croire qu'il existait des familles entières dont tous les membres étaient nés dans les villes, parce que je n'en voyais aucun exemple. Autour de moi, dans ces rues pétrées de Bordeaux où les blocs de grès de la chaussée, les petits pavés des trottoirs et les façades des "échoppes" qui les dominent directement composent un paysage minéral, tous venaient d'ailleurs. De la Dordogne, des Landes, des Pyrénées, et plus encore de leur piémont, ou bien de la vallée de la Garonne. Il semble qu'à l'image des eaux qui convergent pour nourrir le fleuve immense, les hommes avaient suivi les pentes et s'étaient regroupés dans la ville tentaculaire.

. Les générations de 1850-1860 et de 1880-1890 : des migrations régionales, dans le cadre d'un grand Sud-Ouest.

La vie de mes ascendants avait été modelée, orientée par l'exode. Du côté paternel, on venait des terres escarpées de la Montagne Noire, au-dessus de Mazamet. Vers le premier tiers du XIXème siècle, dans le hameau des Rousses, presque tous portaient le même nom ; et comme ils avaient des prénoms semblables - Jean, Pierre, Jacques, François - il me devient difficile de les identifier et de savoir quels sont mes ascendants directs.

Aujourd'hui le hameau est vide. Comme s'ils obéissaient à la pesanteur, les hommes l'ont quitté progressivement pour descendre vers les plaines proches. Certains partirent en direction du nord et s'arrêtèrent parfois à Castres ou à Mazamet, avant que leurs enfants se dirigent vers des horizons plus lointains. Une autre partie de leur groupe s'écoula vers le sud, vers les plaines languedociennes. Les miens étaient de ceux-là.

Je ne sais pas bien quand se fit leur descente, sans doute dans les années 80 du siècle dernier. Comme tant d'autres, ils ne possédaient rien que leurs bras ; sans doute figuraient-ils sur les états nominatifs du recensement sous l'appellation si fréquente de "brassiers".

Dans les vignobles reconstitués après le désastre du phylloxera, mon grand-père devint "ramonet". C'est-à-dire ouvrier logé, à l'époque peut-être la plus difficile de l'histoire des cultures languedociennes. La pauvreté de ces gens était extrême, et à travers le peu que j'en connais, il me semble qu'elle répond, à six cents kilomètres de distance, à celle qu'Ernest Pérochon décrivit plus tard pour le pays de Parthenay.

J'ai dit pauvreté, non pas misère, ni détresse. Celle-ci n'apparais-sait que dans les grandes crises. Mais il faut bien connaître ce qu'étaient les temps normaux, ces temps que des contemporains ignorants, gavés de confort et de richesse, considèrent comme chargés de vertus. D'abord, cinq enfants ; plus une fillette, nièce orpheline, qui vécut au foyer, comme les autres, parce qu'il n'était pas question de lui infliger la honte de l'assistance publique. Aucune forme d'aide collective : le système "libéral" était à son apogée.

La République n'avait guère apporté qu'une institution nouvelle, et d'ailleurs vénérée, l'école publique. Elle introduisit la rupture fondamentale, car mon grand-père ne savait pas lire; ses enfants passèrent le certificat d'études primaires, hautement prisé dans ces campagnes. Peut-être ne savaient-ils pas grand chose, mais du moins ils connaissaient bien l'écriture, la syntaxe et l'orthographe, et ils avaient de solides connaissances élémentaires en calcul et en récitation.

Les logements, dans les métairies, étaient conformes à tous les autres. C'est-à-dire qu'ils ne comprenaient qu'une pièce principale ou parfois deux. Il fallait donc cohabiter, enfants et parents; les garçons, dès qu'ils avaient grandi, couchaient à l'écurie. Apparemment sans surprise, la chose allait de soi.

Ceci, d'ailleurs, ne durait jamais longtemps, car, le certificat passé, ils devaient travailler.

Je ne puis entendre sans colère les déclarations de ces gaillards neurasthéniques, qui, nourris jusqu'à vingt-cinq ans par leur famille tutélaire, bavardent sur la crise de la vie familiale, les conflits des générations et autres balivernes.

Que ne vivaient-ils à cette époque ! Leurs fantasmes auraient été vite dissipés, car, l'école primaire terminée, sans que l'idée vienne à personne de leur faire poursuivre d'incertaines études, ces enfants devaient gagner leur vie : ici prend place une seconde migration, à une génération de distance, bien différente de la précédente.

Le fils aîné fut placé comme aide-cocher chez un bourgeois de Carcassonne; sa vie s'écoula dès lors dans le cadre des relations familiales et professionnelles de ses maîtres: de Carcassonne il devint chauffeur à Bordeaux, puis à Châteauneuf-sur-Charente, chez un producteur de cognac où il épousa, sur place, une employée de maison. L'élargissement du cercle de mariage est donc corrélatif de la migration. Dans la génération précédente le conjoint était originaire du village même, ou des environs immédiats: désormais la rencontre qui prélude au mariage sera subordonnée à la migration.(1)

Le second fils s'engagea : chasseur d'Afrique, il vécut longtemps en Algérie, avant de bénéficier d'un emploi réservé, comme vérificateur des tabacs, qui le conduisit à demeurer près de Tonneins (Lot-et-Garonne), où il épousa une veuve de guerre.

Le troisième s'établit à Toulouse comme employé des chemins de fer.

Le quatrième fils - mon père - après avoir travaillé à la vigne puis
chez un négociant du village - rentra dans les chemins de fer du Midi. Il fut dès
lors appelé à se déplacer : à Béziers, où il prit femme, à Sète, à Bordeaux :
l'espace de vie devenait celui du réseau.

La fille mourut jeune dans le village familial.

Ainsi, au terme provisoire de ces évolutions, vers la fin des années 20, l'espace familial est bouleversé par la migration. A l'ordre ancien, qui avait pris place sur quelques centaines de kilomètres carrés, entre le Mas-Cabardès,

⁽¹⁾ Cercle de mariage : espace topographique et social dans lequel se recrute le conjoint.

Cuxac-Cabardès, Salsigne, Caunes-Minervois et Villegly dans l'Aude, succède un nouvel espace de vie familiale qui va de Châteauneuf-sur-Charente à Bordeaux, Tonneins et Toulouse, et qui continue à englober Caunes-Minervois pour les ascendants. La vie des membres de la famille ne dépend plus des activités agricoles. Pour trois d'entre eux, ils ont obtenu ce qui était l'ambition suprême dans leur milieu, à savoir un emploi salarié dans l'administration, assorti d'une retraite.

Du côté maternel, ma famille était originaire des pays de la basse Garonne, près de Marmande, vers St-Astier et Villeneuve-de-Duras. L'un des fils devint boulanger à Ste-Foy-la-Grande, où il se maria et vécut. L'autre était cultivateur à Birac (Lot-et-Garonne), où il mourut. Le troisième, après d'amples déplacements - jusqu'au Chili - s'établit à Alger comme agent de police. La quatrième épousa un tonnelier, qui, chassé par les effets du phylloxera, quitta St-Astier pour s'établir à Béziers où la demande devenait forte car la production viticole augmentait, après les replantations. Quatre de ses cinq enfants vécurent sur place, l'un comme tonnelier, les trois autres comme couturières. Celles-ci n'avaient plus aucun lien avec le milieu agricole. Citadines typiques, elles se satisfaisaient de l'espace biterrois comme cadre de vie ; deux d'entre elles ne se marièrent point. Ainsi l'espace rural initial avait éclaté à la deuxième génération, puisque les enfants étaient dispersés entre Ste-Foy-la-Grande, Birac, Béziers et Alger. L'éclatement n'augmentait guère à la génération suivante dont les membres, peu nombreux, vécurent à Alger, Ste-Foy, Béziers et Bordeaux. La rupture avec le monde rural d'origine était consommée, apparemment définitive : un peuple nouveau de citadins était né, parfois lié au milieu rural par la profession, mais en fait totalement étranger à la vie des champs.

L'usure démographique qui intervint entre la génération née entre 1850-1860 et celle de 1880-1890 est incroyable. Elle correspond bien au drame que traversa la France d'alors. Mes grands-parents eurent à eux deux dix enfants. A eux tous, ces dix enfants, dont neuf atteignirent l'âge adulte, n'en eurent que sept. C'était bien de mort démographique qu'était menacée la France.

Les générations de 1850-1860 et de 1880-1890 en Limousin et en Nivernais : mise en évidence du rôle de Paris.

J'appris par la famille de ma femme qu'il existait d'autres migrations, cette fois orientées par la capitale. Tous les déplacements que je viens d'évoquer

s'étaient déroulés dans le cadre d'un grand Sud-Ouest, élargi de la Charente au rivage méditerranéen; Paris restait extérieur à ces migrations. Lorsque j'interroge mes souvenirs d'enfant ou d'adolescent, je n'y trouve pas d'exemples de migrations vers la capitale. D'ailleurs, dans nos milieux, personne ou presque ne connaissait Paris. Les villes qui fixaient les migrants étaient proches: Bordeaux, Toulouse, Carcassonne, Béziers. Au-delà commençait un autre Midi, tout à fait étranger. On parlait quelquefois de Montpellier, jamais de Nîmes ni de Marseille. Quant à la capitale, elle restait comme hors de portée.

Il en allait tout différemment de ces familles nivernaises et limousines pour lesquelles Paris était de longue date un foyer d'appel. Le grand-père nivernais de ma femme habitait Cercy-la-Tour (Nièvre) au milieu des plantureuses prairies d'embouche. L'hiver, il "bûcheronnait" et la femme seule s'occupait de l'exploitation. Ils avaient le privilège d'être propriétaires d'une petite maison et de quatre hectares de prairies.

Pour augmenter les revenus du ménage, la jeune mère partit pour Paris, comme nourrice, suivant un usage extrêmement répandu. Mais elle revint au pays, et l'exode définitif ne prit place qu'avec son fils qui, tout naturellement, après un peu d'école primaire supérieure, se "plaça" à Paris, peu avant la guerre de 1914. Il y rencontra son épouse qui "servait" également, mais qui venait du Limousin ; ici encore l'élargissement du "cercle de mariage" dépendait de la migration.

Migration qui avait été bien précoce pour la jeune fille ; originaire des terres limousines situées entre Limoges et St-Yrieix, elle avait fréquenté la minuscule école primaire de Janailhac, récemment ouverte dans le cadre des lois de Jules Ferry. Le père était cantonnier, après avoir travaillé dans les tuileries. Le certificat d'études passé, et même le certificat d'études complémentaires, elle fut immédiatement placée. Tout d'abord chez un bourgeois du pays, ensuite chez un médecin, puis, par le biais de relations familiales avec des émigrés, chez des Limousins qui vivaient à Paris. Alors commença la lente ascension dans la hiérarchie des postes et dans celle des maîtres, jusqu'au château de Guermantes que Proust nous fit connaître d'un autre point de vue. A Paris vivaient plusieurs membres de la famille, ainsi que d'anciens voisins. Comme pour la plupart des habitants du Massif Central, cette émigration vers Paris était chose normale. Alors que tant d'événements ont bouleversé la carte du monde et la géographie de la

France. les choses n'ont guère changé de ce point de vue.

Le nouveau couple, la guerre finie, prit un petit commerce à Limoges : retour aux sources, provisoire, mais non retour au milieu rural. Après quelques années d'activité ils gagnèrent Châtellerault, à la faveur d'un emploi réservé offert à l'ancien combattant et ancien blessé. Ici encore le cadre historique de la vie rurale fut abandonné au début de ce siècle, sans idée de retour.

. La génération des années 20 : des migrations interurbaines.

La descendance de ces nouveaux citadins, qu'ils soient de Bordeaux ou de Châtellerault, fut dès l'enfance vouée à l'étude. L'amélioration réelle des conditions de vie par rapport à la génération précédente, pour incontestable qu' elle soit, ne donnait ni la possibilité d'une installation à la terre - jamais je n'ai entendu qui que ce soit évoquer cette chose énorme -, ni celle d'établir l'enfant, ou les enfants, dans une profession libérale ou mercantile. L'ambition restait celle de la génération précédente : donner d'abord la sécurité de l'emploi, fut-il médiocre, dans les cadres du fonctionnariat. Ces emplois seraient d'autant meilleurs que la scolarité serait plus brillante, mais il convenait de les choisir aussitôt que possible ; on se méfiait des longues études, dont la crise commencée en 1930 montrait qu'elles ne prémunissaient pas contre le chômage. Aussi, pour les meilleurs élèves de leurs classes terminales, les instituteurs pensaient déjà aux concours des écoles normales départementales, accessoirement à ceux des P.T.T. Or le lycée préparait mal à ces types d'épreuves ; le milieu social des parents d'élèves des lycées apparaissait répulsif, par trop étranger, par trop huppé. Aussi poussait-on les enfants vers les écoles primaires supérieures où l'on se retrouvait chez soi, dans des cadres familiers. Ceci allait si loin qu'à Bordeaux et sans doute le cas n'était pas isolé - il existait un concours difficile pour rentrer dans les écoles primaires supérieures de l'agglomération, alors que l'accès au lycée était largement ouvert. C'est un bel exemple de blocage sociologique devant les possibilités institutionnelles. A l'école primaire supérieure, à Châtellerault comme à Bordeaux il était entendu que les meilleurs élèves prépareraient l'école normale - ou, pour Bordeaux, les Arts-et-Métiers. Ainsi naissent les vocations....

De même que pour la génération précédente, le cercle de mariage se trouvait ainsi élargi à l'espace de travail. Combien de centaines de milliers de couples d'enseignants, et de fonctionnaires en général, se formèrent-ils dans des conditions identiques, nées de l'interférence de deux espaces de vie professionnelle ?

Qu'il en résulte un profond déracinement ne peut être contesté. Car la ville où s'exerce la profession n'est souvent perçue que comme une halte dans le déroulement de la carrière; elle est, dans tous les cas, fixée à partir de critères qui n'ont que peu de liens avec les origines géographiques des individus. Tout au plus est-elle parfois retenue en fonction de relations à moyenne distance : dans le Sud-Ouest, en Bretagne, dans le Sud-Est, suivant les localisations familiales... En ce qui concerne le monde méditerranéea, toutefois, l'héliotropisme suf-fit souvent pour abolir les autres considérations.

. La génération de 1950 : des déplacements planétaires.

La vie des enfants issus de la génération des années vingt est encore trop peu engagée pour que les étapes géographiques de leur existence soient toutes parcourues. Dans ses grandes lignes, elle participe des mêmes caractères que les deux générations précédentes, qui semblent devenir une des données permanentes de la société contemporaine.

La recherche des fonctions salariées en est l'une des constantes; elle se fit à travers les grandes écoles et les concours les plus difficiles. Il est vrai que la tentation des activités indépendantes ne fut jamais fortement ressentie. C'est que l'aisance relative assurée par les revenus d'un ménage d'enseignants n'aurait permis en aucun cas l'installation de quatre enfants dans le commerce ou la culture. Reste donc le salariat, et, de préférence, le service de l'Etat.

A travers lui se développent de nouveaux cercles de mariage, encore élargis, mais qui sortent peu du cadre du fonctionnariat. L'espace vécu par l'ensemble des familles alliées devient tout à fait considérable : on y trouve la Normandie, la Bretagne centrale, mais aussi l'Auvergne, Paris, Chartres, Tunis, le Mali , la Réunion, la Nouvelle-Calédonie, Poitiers, Digne, Dinan, Bordeaux, le Perche, le Valais, Lannion, Orléans, Lyon. La mobilité des jeunes devient forte. Paris entre décidément dans les préoccupations régulières. Bien que les intéressés ne soient pas attirés par la vie parisienne, les structures administratives sont telles qu'ils gravitent déjà dans l'orbite de Paris, et qu'il faudra sans

doute, en tant que cadres supérieurs, qu'ils se résignent à subir un jour ou l'autre les contraintes de la très grande ville. Bien qu'ils soient plus amples qu'autrefois, les déplacements actuels et à venir ne correspondent en aucun cas aux ruptures connues par les générations de 1850 ou de 1890 : simples migrations interurbaines, ils ne sont que des changements de ville à ville, beaucoup moins chargés de résonances, de valeurs affectives et sociales.

D'ailleurs l'espace géographique est perçu de manière bien différente. Comment pourrait-il en aller autrement ? Dans la jeune génération, à moins de trente ans, on compte déjà, pour des raisons professionnelles, deux tours du monde, deux séjours à Tokyo, un séjour à Madagascar et à la Réunion, un séjour en Amérique latine, un autre en Amérique du Nord. A ceci il faudrait ajouter les grands voyages touristiques. Comment ne pas rapprocher de ces "espaces vécus" ceux dans lesquels vécurent les arrières-grands-pères, et qui ne dépassèrent guère quelques dizaines de kilomètres dans leur plus grande dimension ?

Ainsi l'histoire d'une famille permet de retrouver les rythmes majeurs que mettent en évidence bien des travaux cités dans cette bibliographie.

Tout change, et les divers exodes expriment les équilibres internes d'une civilisation en mouvement : à mesure qu'ils se modifient changent aussi les conditions migratoires.

Le petit peuple que j'évoque, avant que ne commence l'exode, n'était que partiellement agricole. Rural, certes, mais à l'exception des éleveurs nivernais qui possédaient quelques hectares, les autres n'avaient à vendre que leur travail. Sans doute sous-estime-t-on les effets de cette condition : ils travaillaient la terre, mais les liens qui les unissaient à elle n'avaient pas la solidité de ceux que tisse la propriété foncière. Ils pouvaient aussi bien vendre leur travail à d'autres employeurs. Et ils le firent, en fait, dès qu'ils le purent.

Dans les pays faiblement industrialisés où ils demeuraient, les offres d'emploi extérieures ne pouvaient provenir que du secteur que nous appelons maintenant "tertiaire". On "se plaçait" chez un bourgeois proche ou lointain, faute de mieux. C'était en même temps découvrir le monde citadin. Lorsque les jeunes hommes partaient pour le service militaire, il y avait beau temps qu'ils étaient "placés" en ville. De sorte que le service militaire ne pouvait avoir pour

eux l'effet de traumatisme fondamental qu'on lui a complaisamment attribué.

Dans la hiérarchie des emplois, le salariat de type administratif venait loin au-dessus des fonctions domestiques. Que de fois ai-je entendu répéter l'axiome suivant lequel "la plus mauvaise administration valait mieux que le meilleur patron" ! La hiérarchie des emplois est toute claire, toute nette ; en bas le travailleur des champs, véritable damné de la terre ; au-dessus, l'employé domestique, demi-fainéant abrité, qui profite toujours par quelque biais de la richesse de ses maîtres, mais n'a aucune sécurité réelle ; au-dessus, le salarié d'une administration ou d'un grandservice public ou semi public - on distinguait mal - qui travaille peu, mais qui touche sa paie quelle que soit la saison, qu'il pleuve, qu'il neige ou qu'il gèle.

Le monde ouvrier leur était inconnu et suspect. Il s'agitait pour des raisons peu claires, on ne s'en sentait en rien solidaire. Vis-à-vis de ceux que menaçait le chômage, la sécurité de l'emploi administratif les transformait en véritables aristocrates.

Quant aux autres groupes sociaux, ils étaient trop lointains pour être connus et jalousés. C'est en d'autres mondes que vivaient les médecins, les ingénieurs, les cadres supérieurs. Peut-être les enfants accéderaient-ils à ces fonctions? Je ne crois pas que le désir de cette promotion ait jamais été pressant. Dans tous les cas, la migration était jugée irréversible : les descendants iraient vers d'autres lieux, sans doute - tous les exemples proches le confirmaient - mais jamais ils ne reprendraient le travail agricole. Et il vaudrait mieux pour eux qu'ils soient citadins. Non par haine ou par volonté de nier la grandeur des choses rurales, à laquelle ils restaient attachés par mille liens tissés dans l'enfance et l'adolescence. Mais parce que la ville était riche de commodités ; de facilités ; parce que les contraintes du monde rural y avaient disparu ; parce qu'elle était le creuset des hypothétiques ascensions sociales. Parce qu'elle était le lieu de l'instruction possible. Parce que la ville était libératrice.

Des centaines de millions d'autres hommes et d'autres femmes, de par le monde, et de toutes les races, ne pensaient point différemment, et pensent encore de même manière. B - L'EXODE AU NIVEAU NATIONAL : LES CARACTERES ORIGINAUX DE L'EXODE RURAL EN FRANCE.

- Généralités.

Les premières plaintes que je connaisse remontent au XVI° siècle, où de nombreux auteurs condamnèrent l'émigration des gentilhommes campagnards qui préféraient vivre à la cour que sur leurs terres (1). Car l'exode fut d'abord le fait de catégories sociales privilégiées. On sait que Louis XIV en fit un devoir pour la noblesse de France. Le "C'est un homme que je ne vois jamais", prononcé à l'encontre des nobles restés dans leur province, valait condamnation dans la course aux honneurs et aux privilèges. Au XVIII° le phénomène continua, et sans doute s'amplifia-t-il, si nous en jugeons par la croissance de Paris.

Notre connaissance sérieuse de l'exode remonte aux premiers recensements du XIX° siècle, et pratiquement à la création par Adolphe Thiers du service de la statistique de la France. C'est en 1836 que commencent les séries statistiques relatives aux soldes migratoires départementaux que nous publions pour chaque région.

Trois faits individualisent l'exode français parmi les exodes européens :

1°. Il se déroule dans un contexte démographique original, caractérisé par la médiocrité des forces de vie. On sait que la France a pratiqué la première, parmi les grandes nations des temps modernes, un malthusianisme exacerbé. Dès que l'on peut saisir statistiquement les naissances, leurs taux témoignent de la réalité des pratiques contraceptives, car il dépasse à peine la moitié de celui que l'on observerait sans aucune contraception. Dans le courant du XIX° siècle, les progrès du malthusianisme furent tels qu'ils mirent en péril le renouvellement

⁽¹⁾ Généralités, pp.42-44.

du groupe national. Il en résulte que l'exode français s'est déroulé dans une perspective très particulière de relative stagnation démographique.

Les conséquences en sont considérables dans deux domaines.

Dans les communes rurales qui fournissent les migrants, des exodes même modérés ont provoqué le vieillissement et le dépeuplement. Ce dernier peut aller jusqu'à la disparition presque totale de l'occupation humaine, comme on le voit en certaines régions montagneuses.

Tout au contraire, dans les communes urbaines qui sont les foyers d'accueil de l'exode, il ne se produisit pas une augmentation massive du peuplement, parce que les excédents naturels n'y pouvaient fournir. Aussi les villes françaises, à l'exception de la capitale, sont-elles généralement beaucoup moins peuplées que les villes étrangères de même rang.

La traduction de l'exode en phénomènes de vieillissement et de dépeuplement explique, en partie, les inquiétudes qu'il provoqua, parce qu'il fut, en bien des endroits, directement lié au dépérissement des villages et de la vie rurale.

- <u>2°.</u> La géographie des flux migratoires est dominée par la présence universelle et permanente des courants dirigés vers Paris. Cette force de l'attraction parisienne explique les caractères de l'urbanisation française : énormité relative et absolue de la capitale et de sa couronne, médiocrité assez générale des villes provinciales, aires de recrutement limitées de celles-ci. Sans doute explique-t-elle partiellement le retard de l'urbanisation française sur celle des pays déve-loppés voisins.
- 3°. L'exode n'y devient que rarement migration internationale : il se développe d'ordinaire à l'intérieur de l'espace français. Cette particularité apparaît comme un véritable paradoxe lorsqu'on la rapproche de l'épopée impériale qui place la France à la tête du second empire mondial. Mais le Français n'émigre guère de façon durable. On cite sans doute quelques formes particulières d'émigration rurale qui donnèrent des colonies à l'étranger (bretons de Gourin, bergers basques, populations pyrénéennes en Amérique du Sud, migrants du Rouergue et des Alpes du Sud), mais elles furent très minoritaires, souvent temporaires, et plutôt objets de curiosité que courants de masse. D'innombrables familles eurent un ou plusieurs de leurs membres qui passèrent quelques années dans les colonies : jamais il ne s'agissait d'un établissement définitif. La population française

d'Algérie, de loin la plus nombreuse de ces colonies, était formée en grande partie d'espagnols ou d'italiens naturalisés. Comparé aux émigrations massives parties dans les mêmes décennies de l'Espagne, de l'Italie, de l'Allemagne ou de la Grande-Bretagne, l'exode français paraît d'une surprenante originalité.

- Essai de régionalisation.

Tout essai d'interprétation générale de l'exode qui ne tiendrait compte que d'une observation ponctuelle est par avance condamné, car il s'agit d'un phénomène de longue durée, dont les modalités changent selon les temps et selon les lieux.

Il est difficile de saisir des rythmes nationaux en utilisant les recensements successifs : toutefois, à travers les résultats d'analyses menées par des méthodes différentes, il semble que l'intensité maximum du phénomène (mesurée par le nombre des migrants) prenne place à l'extrême fin du XIX° siècle ; c'est aussi le moment où les plaintes le concernant furent les plus nombreuses.

Mais il faut se méfier des évaluations statistiques, dans la mesure où la méthode des soldes peut faire enregistrer comme variation des déplacements ce qui est simple changement démographique et variation des bilans naturels. Car l'analyse des migrations intérieures ne peut être menée à bien sans la connaissance des changements de la vitalité. Or celle-ci varie dans le temps et dans l'espace.

Historiquement, deux périodes démographiques doivent être distinguées : la première, de loin la plus longue, caractérisée par une baisse continue de la vitalité, la seconde, à partir de la deuxième guerre mondiale, par la reprise démographique qui change les perspectives, modifie les effets et les conditions des mouvements intérieurs. Il est encore trop tôt pour se prononcer sur la nature de la récession démographique de ces toutes dernières années : si elle devait se prolonger, elle créerait des conditions semblables à celles des plus mauvais moments de notre histoire démographique.

Géographiquement, le territoire national est loin d'être homogène. Il appartient certes, en totalité, à ces contrées malthusiennes de l'Europe occidentale, et nulle part l'on n'y saurait rencontrer ce foisonnement de la vie et de la mort caractéristique de bien des pays du Tiers Monde. Cependant, trois types de régions démographiques y peuvent être reconnus : celles où la vie l'emporte de

manière constante ; celles où la mort l'emporte de manière également constante ; enfin toutes celles qui, suivant les périodes, appartiennent à l'un ou à l'autre groupe. Ces oppositions et ces changements viennent d'abord de différences sociales dans les attitudes devant la vie : l'habitant moyen du Lot-et-Garonne, du Gers, du Tarn-et-Garonne, a cessé très tôt d'avoir plusieurs enfants, alors que celui des départements bretons n'a pas perdu cette habitude ; alors que l'Ouest, pays rural, reste depuis l'origine fournisseur de migrants, l'Aquitaine intérieure, pays rural également, est au contraire quelquefois importatrice. En se prolongeant, les prélèvements migratoires modifient les conditions démographiques, car ce sont surtout des jeunes qui partent, entraînant le vieillissement des zones de départ. La Creuse donne un bon exemple de cette évolution : de 1836 à 1911 les relevés montrent des excédents substantiels, mais qui s'amenuisent. Depuis la Grande Guerre, les décès l'emportent. Changement du comportement démographique ? Peut-être, mais plutôt vieillissement extrême, conséquence d'une hémorragie prolongée de jeunes adultes.

J'ai placé en tête de la bibliographie relative à chacune des régions une courte analyse qui permet de la situer dans l'espace national. Il serait fastidieux de répéter ici ces développements. Je n'en retiendrai que quelques conclusions essentielles.

L'<u>Ouest</u>, au sens large, semble occuper la première place parmi les fournisseurs d'hommes. La <u>Bretagne</u> vient largement en tête parmi les régions de l'Ouest, mais des faits voisins apparaissent dans l'ensemble des terres armoricaines et de leurs bordures, dans les départements de la <u>Vendée</u>, de la <u>Manche</u>, de l'<u>Orne</u>, de la <u>Mayenne</u> et dans le Nord des <u>Deux-Sèvres</u>.

Le <u>Massif Central</u> est un fournisseur comparable, mais il se trouve écartelé entre de nombreuses régions (Centre, Bourgogne, Rhône-Alpes, Auvergne, Limousin, Midi-Pyrénées, Languedoc-Roussillon), ce qui diminue apparemment sa fonction de fournisseur d'hommes.

L'examen des autres territoires de départ montre que les émigrations montagnardes ont un caractère très général, mais qu'elles ne possèdent pas d'unité. Il arrive qu'elles coexistent avec une bonne vitalité - Vosges - et ne s'accompagnent pas de dépeuplement ; plus souvent le groupe rural diminue - Jura - ou même fond littéralement, comme dissous dans le courant qui l'emporte vers les plaines (Pyrénées, Alpes du Sud).

En dehors de la région parisienne, les foyers d'appel se localisent autour des grandes villes régionales : Nancy, Metz, Lyon, Bordeaux, Toulouse, Marseille, Nice, Rennes, etc... La quasi totalité du littoral méditerranéen se développe à la manière des grands centres urbains, malgré des bilans naturels toujours déficitaires ou dérisoirement positifs, grâce à une immigration toujours considérable. Sans l'exode, Toulouse serait réduite à l'état de ville de quelques milliers d'habitants seulement. Ce schéma est en grande partie valable pour l'agglomération bordelaise, nourrie des flots pressés des migrants pyrénéens, landais, agenais, périgourdins, charentais...

Ainsi, à travers l'exode, une nouvelle géographie du peuplement s'élabore. A la trame d'occupation humaine relativement continue, héritée des âges agricoles anciens, les migrations substituent une répartition beaucoup plus tranchée, où de véritables régions urbaines seront entourées de vastes étendues rurales faiblement occupées.

C - L'EXODE RURAL ET L'OPINION EN FRANCE

Chacun sait que parmi les besognes proposées au travailleur intellectuel il en est peu qui par leur minutie, leur lenteur, et les exigences de leur présentation, soient aussi désagréables que les bibliographies. Mais la récompense vient lorsqu'au terme de longs cheminements à travers les publications de toutes les origines et de tous les âges l'auteur découvre des panoramas insoupçonnés. D'amples perspectives se dégagent, qui montrent le même phénomène social abordé de multiples manières, suivant les temps, suivant les lieux, et, en somme, toujours renouvelé, moins dans son objet que dans son approche.

Dans cette vision globale l'esprit chagrin pourrait trouver motifs à consternation, tant ce fait social qui traverse les siècles et qui appartient à tous les pays a inspiré les opinions les plus divergentes. En paraphrasant un texte célèbre, on pourrait dire que sur lui tout a été dit, ainsi que le contraire de tout.

Dans cette apparente cacophonie j'essaierai d'introduire un peu d'ordre et de cohérence, de reconnaître les thèmes fondamentaux s'il en est.

Sachons tout d'abord que la puissante voix des profondeurs en est quasiment absente. L'<u>opinion</u>, telle qu'on la décrit par nécessité, ce ne sont que les <u>opinions</u> de ceux qui s'expriment, de ceux qui ont l'audace de parler ou d'écrire. Ceux qui vécurent réellement l'exode, dans leur chair et dans leur âme, ne tienment presque jamais leur partie dans ce concert. Ceux qui parlent de l'exode ont souvent pour profession d'écrire ou de parler; aussi trouvera-t-on parmi les publications citées de multiples témoignages de poètes, de philosophes, de sociologues, d'hommes politiques, de romanciers, de prêtres, d'économistes, mais bien peu qui proviennent des masses rurales déracinées.

Du moins, puisqu'il s'agit de clercs, pourrait-on supposer que leurs propos correspondent à une vision pénétrante des réalités qu'ils évoquent. Il serait réconfortant de le penser, mais cet optimisme n'aurait en vérité guère de fondement, car beaucoup d'entre eux se contentèrent de répéter les thèmes à la mode, sans égard pour les réalités qu'ils prétendaient analyser.

0 (

Les plus tenaces et les plus illustres de ces thèmes prennent leur source bien loin de chez nous, à la fois dans le temps et dans l'espace, puisqu'ils viennent des auteurs latins dont l'oeuvre était familière à tous les adultes cultivés de jadis. Des travaux de Virgile et de Salluste, pour ne citer que deux de ces classiques, trois concepts fondamentaux sont retenus :

- le premier est celui du bonheur qui accompagne nécessairement la vie rurale.
- le second est celui des malheurs qui accompagnent nécessairement la vie urbaine, car la ville est une sentine de tous les vices.
- le troisième est celui de la cécité des ruraux qui n'aperçoivent pas les privilèges qui leur sont donnés. "O trop heureux les agriculteurs s'ils connaissaient leur bonheur" ! Par là, philosophie et poésie sociale débouchent sur des principes d'action : que l'on dessille enfin les yeux des cultivateurs, et ils ne quitteront plus leurs domaines.

Ainsi, durant des siècles, les auteurs français n'ont vu les choses du monde rural qu'à travers le prisme déformant tendu par les anciens.

Le thème du bonheur rural.

Dès le XVI° siècle, pour lutter contre l'exode de leur temps, les poètes reprennent les thèmes virgiliens, avec une surprenante fidélité; Olivier de Magny, Ronsard, Claude Gauchet, Nicolas Rapin célébrent d'une même voix les plaisirs des travaux champêtres et les vertus du ruraux. Vauquelin de la Fresnaie et Racan disent les mêmes choses au début du XVII° (1).

Deux siècles encore, et voici Lamartine qui prolonge la tradition. Les travaux qu'il décrit sont toujours des bergeries, et même les accablantes besognes de la moisson deviennent dans son oeuvre prétexte à des gambades (2).

⁽¹⁾ Citations pp.42,44 Les textes de Virgile et Salluste sont cités dans le volume que nous consacrons aux péninsules méditerranéennes (Italie).

⁽²⁾ Citation p. 52. De savoureux détails sur les relations entre Lamartine et le milieu rural (en particulier féminin) figurent dans : Vincenot (H.):La vie quotidienne en Bourgogne au XIX° siècle (Hachette).

Malgré l'évidence contraire le thème se développe lorsque dans la deuxième moitié du XIX° approchent les grands moments de l'émigration rurale. Ecoutons tel avocat : "Attachez-vous donc au sol, braves travailleurs de la terre... Dans le travail de la terre vous trouverez la paix du coeur, un bien-être satisfaisant et une fortune au moins relative" (1). Revoici les poètes : Emile Verhaeren (Les Aubes, 1898), Auguste Gaud (1901, 1909), accompagnés des romanciers, dont le plus illustre fut Henri Bordeaux (1905).

Leur oeuvre paraît si importante qu'il faudrait la développer, la vulgariser, disent les politiques, et en particulier Jules Méline. Avec ce dernier, on voit comment la rhétorique débouche sur l'action politique, et se traduit en actes réglementaires ou législatifs. On ne saurait comprendre la réglementation agricole protectionniste de la Troisième République en ignorant le système de valeurs en usage chez les notables. Ici l'idéologie poétique cesse d'être socialement neutre : par le biais de l'opinion qu'elle contribue à former, elle devient un élément de l'action politique.

Les vertus terriennes revinrent à la mode chez les officiels au temps du gouvernement de Vichy, et l'on sait comment ce dernier tenta de favoriser le "retour à la terre" par une législation spécifique. La bibliographie pour les années 1940-1944 est moins riche que je l'attendais, comme si les bibliothèques ne possédaient qu'en partie les travaux publiés à cette époque. Il y avait beaucoup à faire, vers 1941, pour que la terre devienne "l'amie familière et rieuse de l'homme" (2).

Plus près de nous, l'oeuvre de Virgile fut encore utilisée, en 1966, lorsque le ministre de l'Agriculture de l'époque, M. Edgar Faure, saluait sans rire les agriculteurs à venir, qui "libérés du schéma séculaire de l'aliénation, verront le vers de Virgile prendre sa pleine signification. "O fortunatos nimium agricolas"; le bonheur ne sera pas étranger à leur condition. Mais il ne leur sera pas refusé d'en prendre conscience" (3).

⁽¹⁾ NORMAND, 1876. Voir longue citation p. 70 Voir pp. 60-72.

⁽²⁾ BRAIBANT Marcel, 1937, 1941.

⁽³⁾ Citation p. 178.

Enfin, et cette fois dans les toutes dernières années, le thème est présent dans certaines spéculations dites "écologistes", chez quelques citadins déçus qui tentent de "retourner à la terre", ainsi que dans la philosophie brumeuse d'un spécialiste connu, René Dumont, telle qu'elle apparaît dans ses dernièrs écrits (1973, 1977)

Le thème des malheurs liés à l'exode.

Le bien se trouvant à la terre et le mal dans les cités, la migration intérieure est nécessairement grosse de malheurs privés et de catastrophes nationales.

Malheurs privés ? Il n'en est guère qui ne soient décrits. Pour les poètes du XVI° siècle déjà cités, la chasteté se perd dans la vie citadine, où le risque des maux vénériens est plus grand, sans compter que "l'air emprisonné dedans les rues puantes - trouble le sang (du citadin) de ses vapeurs relentes" (1). Deux siècles plus tard, pour Jean-Jacques Rousseau, "plus les hommes se rassemblent, plus ils se corrompent... Les infirmités du corps ainsi que les vices de l'âme sont l'infaillible effet de ce concours trop nombreux" (2). Même jugement dans l'Encyclopédie où l'on parle de l'"excessive dépravation" des moeurs urbaines (3). A la fin du XIX° siècle, le thème est repris avec force. L'exode, nous dit Normand, ne donne que "la misère ou une vieillesse anticipée", il fait perdre l'habitude du travail. Vingt ans plus tard, pour Emile Verhaeren, la ville transforme la saine paysanne en prostituée ; pour Jules Méline, elle tue en grand nombre les migrants, elle les fait dégénérer ; pour André Lavedan et Henri Barrès (1923) l'exode prépare "une race flétrie, fatiguée, puisant des énergies factices dans le poison chimique des alcools ; pis encore, se livrant aux terribles drogues, morphine, cocaine, opium". Nombreux sont les auteurs qui pensent que l'exode n'obéit qu'à des raisons viles : paresse des hommes, luxure des femmes, "désir de basses satisfactions". Il prépare une race de fainéants, "car le prolétaire des villes n'est trop souvent qu'un paresseux, du moins un homme dont on encourage la paresse (ceci après le vote de la loi de huit heures...).

⁽¹⁾ Voir pp. 42-44.

⁽²⁾ Voir p. 45.

⁽³⁾ Voir Amilaville, p. 46.

D'ailleurs, l'émigration débouche presque toujours sur un échec personnel "sur la déception et la misère" (Usquin, 1909), et "avant peu, nous verrons l'exode urbain succéder à l'exode rural", s'écrie Méline en 1912.

Erreur personnelle, l'exode prépare une effrayante série de $\underline{\text{malheurs}}$ publics.

Tout d'abord, parce qu'il met en cause l'ordre social.

Cette idée est exprimée dès le XVI° siècle, dans une lettre de Charles-Quint à François Ier, où il est question des "flots écumeux des provinces", qui, s'ils envahissaient Paris, briseraient la monarchie (1). Colbert craignait ces cultivateurs qui deviennent dangereux lorsqu'ils abandonnent les campagnes "pour venir à Paris échanger leurs bêches contre le marteau de l'ouvrier" (2). On comprend que la peur sociale ait pris une force particulière après les troubles révolutionnaires du XIX° siècle, car de leur séjour parisien les migrants rapportaient des idées funestes. Le rôle des maçons de la Creuse était jugé particulièrement regrettable à cet égard. Combien d'autres émigrants ne rapportaient, disait-on, pour tout bagage que les "doctrines malsaines" qu'ils cherchaient à propager autour d'eux ? Freiner l'exode, c'était donc défendre "la moralité et les grands principes conservateurs qui garantissent l'état social" (3).

L'émigration des ruraux, et plus particulièrement celle des cultivateurs, aurait mis également en cause la survie de la nation sous sa forme la plus élémentaire, en préparant la perte de l'agriculture, et à travers elle le manque d'aliments. Dès 1860, les Goncourt voient l'éducation "détruire la race des laboureurs, et, par conséquent, l'agriculture" (4). Méline, en 1912, pense que l'exode a mis celle-ci "à deux doigts de sa perte". Henri Chéron, ministre, pensait en 1922 que la France ne mangerait pas tous les jours si les lois sociales étaient étendues à l'agriculture (5). Lavedan et Barrès prévoyaient en 1923 le moment où le pain ferait défaut parce qu'il n'y aurait plus personne pour cultiver le sol de France (6). Victor Boret, qui fut ministre, et Edouard Herriot redoutaient la

⁽¹⁾ Voir p. 41.

⁽²⁾ Idem.

⁽³⁾ NORMAND, p. 70.

⁽⁴⁾ Voir p. 56.

⁽⁵⁾ Voir p. 94.

⁽⁶⁾ Voir p. 101.

même échéance (1923, 1924).

0 0

De ces thèmes fondamentaux dérivent plusieurs idées fausses, mais appelées à un grand rayonnement ; deux d'entre elles au moins doivent être examinées.

- la première, c'est qu'un enseignement spécifique, adapté aux besoins des campagnards, en ouvrant leurs yeux, leur permettrait de prendre conscience de leur bonheur.
- la deuxième, sous-jacente mais capitale, c'est que l'individu est libre de choisir son emploi et sa résidence.

La première idée se trouve au coeur d'un long débat, qui fut quelquefois très vif et que l'on pourrait intituler, pour simplifier, "du rôle de l'instruction dans l'exode".

Dès que les enfants des paysans reçurent quelque instruction, il apparut que celle-ci avait pour effet immédiat de les pousser au départ. Je ne connais pas de jugement sur ce résultat avant le XVIII° siècle. Mais, alors, l'opinion des esprits éclairés est presque unanime : ces personnages en qui une propagande insistante nous fait voir des champions de la cause du peuple concluaient presque unanimement à la nécessité de ne pas l'instruire, pour éviter l'exode que cette instruction provoquerait. Voltaire, la Chalotais, la plupart des intendants sont d'accord sur ce point (1).

Au XIX° et au XX° siècle, et en particulier après l'institution de l'obligation scolaire, un fort courant d'opinion condamne encore l'école parce qu' elle ne montre pas l'éminente valeur des choses rurales (2); elle est dénoncée com-

⁽¹⁾ Voltaire écrit à la Chalotais : "Je vous remercie de proscrire l'étude chez les laboureurs. Moi, qui cultive la terre, je vous présente requête pour avoir des manoeuvres, et non des clercs tonsurés" (Cité par Emile Faguet dans : La Chalotais éducateur , la Revue, 15.1.1913, p. 186.

dans : La Chalotais éducateur , la Revue, 15.1.1913, p. 186.

"Un paysan qui sait lire et écrire quitte l'agriculture" (L'intendant de Provence, 1782). "Je ne crois pas qu'il soit nécessaire de faire de grands raisonnements pour prouver l'inutilité des régents dans les villages... Je supprime toutes les écoles de cette nature qui se font dans les communautés, lorsque j'en ai connaissance" (Intendant de Navarre). Textes cités par Lucien Febvre, Combats pour l'Histoire, p. 187.

⁽²⁾ Gustave LE BON 1895, MICHEL 1898, Lucien ROMIER 1925, Roland MASPETIOL 1940.

me la grande responsable de l'exode. C'est pour répondre à ces accusations que se développèrent quelques tentatives pour associer l'école publique aux milieux agricoles, mais l'on sait combien l'enseignement agricole se développa lentement et difficilement. D'ailleurs, il était souvent suspect aux milieux professionnels eux-mêmes, en fonction d'une opinion quasi universelle, et qui reste toujours valable dans nos campagnes : si l'enfant reçoit un enseignement, quel qu'il soit, c'est d'abord en vue de ne plus être cultivateur, l'enseignement dit "agricole" n'étant qu'un moyen parmi d'autres d'arriver à cette fin.

La seconde idée reste extrêmement répandue, malgré l'évidence contraire : elle consiste à supposer que les hommes sont libres de choisir leur travail, et donc leur domicile, en fonction de leurs goûts. Or, cette liberté, je ne la vois pour ainsi dire nulle part. Peut-être correspond- elle à une réalité vécue pour quelques-uns, dont les revenus sont indépendants de leur activité ? Pour tous les autres, je vois la résidence conditionnée par le travail, la liberté de choix de ce dernier restant elle-même faible, si du moins l'on s'en tient à de grandes catégories. Il est curieux de constater que l'opinion considère encore la migration intérieure comme l'effet d'une volonté délibérée, alors qu'en réalité les individus, et en particulier ceux qui vivent dans les zones rurales les plus iso-lées, n'ont aucune marge de manoeuvre, puisque l'emploi agricole diminue régulièrement.

L'opinion voit mal, également, que les déplacements vers les grands centres sont aujourd'hui souvent imposés par l'Etat. Certains services - postes, police - exigent de leurs jeunes recrues un séjour parisien dont la plupart se passeraient et quelques administrations l'imposent à leurs cadres supérieurs.

L'opinion des intéressés.

Les intéressés se moquent des propos de clercs que je viens d'évoquer, en supposant qu'ils les connaissent. Alors que tant de notables annoncent tant de catastrophes, ils passent par millions de l'état rural à l'état citadin, du travail paysan aux travaux "secondaires" ou "tertiaires", apparemment sans désarroi majeur.

De nos jours les enquêtes d'opinion ont permis la réunion d'un ensem-

ble documentaire étendu, certainement représentatif de la pensée profonde des populations. Les résultats de mes propres enquêtes concordent de manière tout à fait satisfaisante avec ceux qui viennent d'autres points du territoire. De plus, il y a convergence entre les opinions des paysans restés sur place et celles des migrants établis en ville. Bref, une sorte de consensus apparaît, autour de quelques idées simples qui n'ont rien à voir avec la rhétorique virgilienne.

La première de ces idées contient tout le reste : les ruraux questionnés estiment à une écrasante majorité que les émigrés vivent mieux en ville qu'ils ne l'auraient fait en restant à la terre ; ils sont entièrement d'accord avec les citadins sur ce point. Que chercher d'autre ? Et que nous voilà loin des bavardages des politiques et de la poésie classique !

Si les questions ont trait à l'avenir, les réponses vont dans le même sens : la plupart des cultivateurs conseillent à leurs enfants d'abandonner le travail agricole, la quasi totalité des citadins pense qu'il n'est pas question, ni pour eux, ni pour leurs enfants, d'un retour à la terre.

Dans le détail des raisons données par les uns et par les autres se retrouvent les mêmes appréciations : les gains citadins sont plus élevés, plus stables, le travail citadin est moins pénible, plus agréable, moins long, le confort citadin s'oppose à la saleté et à l'inconfort du milieu paysan.

Exode et politique dans les temps contemporains.

Je n'ai rencontré qu'un "épistémologiste" ignorant pour croire que l'exode était un phénomène du passé. Sans doute appartient-il au passé dans tous les lieux où la population rurale est exangue, où elle ne peut plus que sécher sur place et disparaître. Il en va de même dans tous ceux où elle a presque entièrement disparu.

Mais partout ailleurs les administrateurs et les hommes politiques examinent les résultats de chaque recensement avec une attention inquiète. La présence de "soldes migratoires négatifs" dans leurs zones les préoccupe, ils s'affligent lorsque l'ampleur de ces soldes augmente, ou lorsque leur domaine s'étend.

Il semble bien que ce soit dans les temps contemporains que l'exode soit devenu un outil politique (Mais peut-être suis-je dupe de mon ignorance de certains débats politiques d'autrefois).

Pourtant, je ne crois pas apercevoir, chez les penseurs d'extrême

gauche du XIX° siècle, une mise en cause des effets du capitalisme à travers l'exode. C'est qu'ils étaient gênés par leurs propres contradictions doctrinales, et peu portés à défendre la civilisation traditionnelle des campagnes. Marx eut des mots très durs, accablants, pour les paysans classiques. Il ne fait guère de doute que pour lui le paysan ne peut être qu'un obstacle sur le chemin de la révolution sociale et politique. Le prolétaire urbain, facile à endoctriner et à encadrer, sera l'instrument de celle-ci. Donc, intervenir pour limiter l'exode et ralentir ainsi les progrès de ce prolétariat serait différer d'autant sa victoire, et agir en contre-révolutionnaire.

Il y eut des débats confus, au sein du parti communiste français, autour de la thèse de la "prolétarisation absolue", si clairement démentie par les faits. Au parti socialiste on ne prêtait pas beaucoup d'attention au fait migratoire, jugé positif dans la mesure où il grossit les catégories sociales dans lesquelles se recrutent les électeurs. Car le schéma de base est en somme assez simple : au départ un ménage paysan, presque toujours conservateur et clérical, au moins par la femme; leur fils devient instituteur, percepteur ou postier, et en même temps progressiste, socialiste, communiste ou radical suivant les époques, areligieux et anticlérical. Il serait ridicule de condamner l'évolution sociale qui fournit les nouveaux militants.

En face, la réaction est symétrique, mais de sens inverse. Ni les prêtres, ni les propriétaires du sol, ni les conservateurs ou les traditionalistes ne pouvaient accepter l'exode. Il est frappant de voir combien l'Eglise eut de la peine à comprendre l'évolution et à s'y adapter. Sans doute n'était-ce pas une tâche aisée. Etroitement liée aux classes dirigeantes, étrangère ou presque au nouveau monde industriel, mal à l'aise avec la nouvelle société de "cols blancs", il lui arriva de défendre des positions outrancières, qui accentuèrent la rupture avec les intéressés.

J'ai connu ces ruptures dans la génération de 1890, où je crois qu'elles étaient monnaie courante. Les femmes restaient pieuses, d'une piété d'ailleurs incroyablement ignorante. Les hommes acceptaient que les femmes aillent à l'église et que les enfants fassent leur communion. Mais, pour eux, le curé restait l'ennemi de classe, acoquiné avec les propriétaires et les bourgeois. Ces choses-là étaient vécues très simplement, dans le midi languedocien, au début de ce siècle et encore vers les années 30. Lors des enterrements les hommes abandonnaient le

cortège à l'entrée de l'église, et attendaient la fin de la cérémonie au bistrot d'à côté. Ils reprenaient leur place dans le cortège lorsque le cercueil quittait l'église. Pareille attitude n'était concevable que parce qu'ils ne dépendaient plus, économiquement ou socialement, ni du curé, ni des bourgeois ; elle affirmait leur toute neuve liberté. On comprend sans peine que l'exode qui grossissait les bataillons de l'impiété et de la révolte sociale n'ait pu avoir bonne presse du côté droit de l'éventail politique.

De nos jours l'exode est parfois présenté comme une forme de violence imposée aux ruraux par l'évolution des structures capitalistes. Affirmation qui ne peut guère être employée qu'avec des esprits simples, parce que tous les travaux consacrés à des pays socialistes en voie de transformation économique montrent que des phénomènes identiques se déroulent chez eux. Ce qui est en question, ce n'est pas la structure politique de l'Etat, c'est la transformation structurale de la société : ici comme là, le développement des secteurs secondaire et tertiaire s'accompagne des mêmes prélèvements sur le secteur primaire, et des mêmes phénomènes d'exode.

Plus souvent, il est présenté comme une agression contre la vie "régionale". Le thème est ici très récent. Il semble que ce soient certains intellectuels bretons qui l'aient tout d'abord utilisé; ils appartenaient à des groupes politiques qui allaient des membres du Comité d'Etudes et de Liaison des Intérêts Bretons aux militants du Front de Libération de la Bretagne en passant par tous les partis classiques, qu'ils soient de droite ou de gauche, et par maints syndicalistes, en particulier ceux des organisations chrétiennes. La Bretagne "veut vendre ses richesses, et non ses hommes". L'image de Bécassine devient révoltante. L'exode est la forme évidente de l'agression perpétrée par la nation colonisatrice. Ces outrances se révélèrent finalement payantes et l'on vit les représentants de Poitou-Charentes, par exemple, demander à être considérés comme "des Bretons à part entière". Ailleurs, semble-t-il, l'acceptation de l'exode est plus sereine; on en parle comme d'une chose inéluctable, classique, tellement ancienne qu'elle fait partie de l'ordre naturel.

Le thème du bonheur qu'il y aurait à vivre au pays semblant payant, les politiques l'ont repris, quel que soit leur parti. A l'étranger nous avons pu voir des campagnes politiques construites autour de la même préoccupation. L'analyse du thème n'est d'ailleurs pas faite. Que l'enracinement soit toujours et partout un bienfait et le déracinement partout et toujours un malheur ne résiste pas à l'analyse, mais c'est d'antagonismes aussi élémentaires que sont nourries les campagnes électorales.

Plus récemment encore, la lutte contre l'exode fut introduite parmi les revendications "occitanes". L'agrandissement souhaité par l'armée du champ de manoeuvre du Larzac a donné le prétexte à maintes manifestations bruyantes, qui amalgamaient des hommes et des femmes venus d'horizons très divers. Le "volem viure al païs" répété des milliers de fois, exprimerait-il des préoccupations fondamentales ? On en peut douter, lorsque l'on est appelé à vivre parmi les intéressés. Mais il est sûr que dans une société enrichie le goût pour une certaine "qualité de la vie" peut s'exprimer plus librement qu'autrefois, et que le prestige de Paris semble en baisse rapide.

Le recensement de 1982 a révélé avec éclat ce qui était déjà visible dans les deux derniers recensements (1968, 1975), à savoir le dépeuplement des communes urbaines anciennes et le progrès des communes rurales avoisinantes qui appartiennent à un espace dit "de banlieue", ou "rurbain", ou "péri-urbain", ou "de péri-urbanisation" ou "d'urbanisation périphérique"... Il s'agit de zones restées rurales suivant les définitions officielles, mais dont la vie et les caractères changent à travers l'injection souvent massive de populations ni agricoles ni citadines au sens strict. Face à leur foudroyante expansion, les vieux îlots centraux dépérissent, et parfois très vite. Certains croient même pouvoir parler désormais "d'exode urbain".

Dans l'introduction à la dernière partie de ces généralités, je tenterai d'évoquer cette évolution contrastée ainsi que les exagérations langagières qu'elle semble autoriser.

D - INDICATIONS METHODOLOGIQUES

1 - Les sources bibliographiques.

Au cours des années consacrées à l'étude de l'exode rural pour la préparation d'une thèse d'Etat, j'avais pu faire à de nombreuses reprises deux constatations.

C'est, tout d'abord, que les recueils bibliographiques utilisés par les chercheurs en "sciences humaines" ne donnent que des indications peu satisfaisantes dès lors que l'on utilise leurs tables à la référence "exode rural", parce que les ouvrages dans le titre desquels figure cette expression consacrée par l'usage sont relativement peu nombreux.

Tout au contraire, en contraste avec la pauvreté des indications parues sous cette rubrique, il existe une énorme masse de données à l'intérieur d'articles et d'ouvrages qui seraient étrangers à cette question si l'on en croyait le libellé de leur titre. Il n'est guère de traité d'économie politique, de démographie, de géographie humaine, de sociologie, de géographie de la population, qui n'apporte des indications utiles sur un ou plusieurs aspects du phénomène. Il se trouve plus ou moins décrit dans tous les ouvrages de géographie régionale.

Mais alors comment faire un tri dans tout ceci, comment découvrir les articles ou les livres qui peuvent contenir des indications utiles ? Ici commence une sorte de "pêche à la ligne" parmi les publications, toujours hasardeuse, et dont il est possible qu'elle vous encombre de menu fretin en laissant de côté les grosses pièces.

Elle commence par l'utilisation des références portées sur les ouvrages que l'on a sous la main, et avec lesquels on travaille. A ce stade, les progrès sont rapides.

Puis, un élargissement du nombre des cotes est obtenu par l'exploitation des fiches "matières" qui figurent dans les fichiers bibliographiques des bibliothèques, sous de multiples appellations : exode rural, exode, migrations, migrations rurales, migrations intérieures, population, peuplement, dépeuplement, dépopulation, paysans, paysannerie, agriculture, vie rurale, économie rurale, émigration rurale, etc...

Pour cette première recherche, j'utilisai les fichiers de la Bibliographie Géographique Internationale, ceux des bibliothèques poitevines qui se trouvaient à ma portée (Bibliothèque Municipale, Bibliothèque Universitaire, Bibliothèque du département de Géographie) et, à Paris, ceux de la Bibliothèque Sainte-Geneviève et de la Bibliothèque Nationale. Le dépouillement du catalogue des ouvrages imprimés publié par cette dernière se révèle d'une extrême richesse... mais il peut décourager, par sa masse et par la dispersion inévitable des travaux relatifs à la question, le chercheur que n'anime point une extrême ferveur. Je ne saurais assurer que j'en aie épuisé toute la substance, malgré un long entraînement à la lecture "en diagonale" des longues et monotones listes d'ouvrages.

Le dépouillement du Bulletin Analytique de Documentation de la Fondation Nationale des Sciences Politiques et des bibliographies publiées par certaines revues (en particulier "Population") se révélèrent fort utiles, ainsi que celui des documents publicitaires diffusés par les grandes maisons d'édition. Le fait de diriger la revue géographique "Norois" m'a donné d'autre part l'occasion de nombreux contacts et d'échanges fructueux.

L'analyse systématique des bibliographies qui accompagnent les thèses, qu'elles soient de troisième cycle, d'Université ou d'Etat, est souvent de grand profit. Sans doute certaines sont-elles d'une grande indigence, en particulier lorsqu'il s'agit de disciplines nouvelles venues, dont les serviteurs semblent croire que la recherche scientifique commence avec eux, ou que, passé quatre ou cinq années, aucun travail ne mérite plus d'être cité. Dans la plupart des cas il s'agit au contraire de travaux sérieux, souvent très étendus, et quelquefois presque exhaustifs pour une région ou pour un thème.

Depuis 1969 les thèses ne sont plus obligatoirement publiées. Ceci s'accompagne de difficultés insurmontables : je n'ai pu obtenir communication de certains travaux, tout en les sachant riches d'enseignements, parce qu'ils ne sont pas reproduits. Souvent leur substance est passée dans des articles, mais non leurs bibliographies.

Il y a peu d'années, l'Université de Princeton a publié un remarquable recueil bibliographique, en grande partie analytique, consacré aux ouvrages de géographie de la population. Ce "Population Index" constitue une véritable mine, surtout riche pour l'étranger, assez pauvre pour la France. Il complète le beau travail de Beijer: "Rural migrants in urban setting", qui donne une bonne bibliographie analytique pour douze pays européens, dont la France, mais qui s'arrête en 1961. J'ai emprunté plusieurs analyses à un essai bibliographique d'Henri Mendras (1962). Ces emprunts sont signalés par l'indication: (H.M.)

En ce qui concerne les articles, la recherche est particulièrement ardue du fait de leur extrême dispersion, et de l'absence générale de fichiers analytiques les concernant. Mais où chercher ? Quelles collections, quelles revues utiliser ? On ne saurait répondre avec certitude, sachant que des détails intéressants figurent dans "Etudes Rurales", mais aussi dans les "Cahiers du Centre de Sociologie Urbaine", dans "Etudes et perspectives rurales" (du Poitou-Charentes), et dans la "Revue de l'Economie du Centre-Est (Bourgogne - Franche-Comté), dans "Informations Sociales", dans "Christianisme Social", dans les "Cahiers de l'I.S. E.A." et dans la collection "Droit Social", dans l'"Information Agricole" et dans les publications de la Société de statistique de Paris, du Centre des Jeunes Patrons ou de l'Union des Oeuvres catholiques de France ? Comment penser à la fois à "Etudes et Conjoncture" à "Recherches pastorales", au "Bulletin de l'Académie de Médecine", à la "Revue Politique et Parlementaire", et au "Journal de Médecine et de Chirurgie pratique" ? Que faire pour recenser les renseignements épars dans des revues régionales de micro-diffusion, dans les publications innombrables des organismes économiques, dans les romans ou même dans les archives (inaccessibles) de la télévision ?

J'avais presque terminé ce travail lorsqu'un terminal d'ordinateur fut installé à la Bibliothèque Universitaire de Poitiers; il permet la consultation des "mémoires" bibliographiques regroupées par les soins des Universités américaines. Faute des moyens financiers nécessaires je n'ai pu faire qu'un décevant essai publicitaire d'environ quarante-cinq minutes. Peut-être qu'une consultation plus prolongée se serait montrée plus intéressante? J'en doute encore, et cet outil n'apparaît plutôt comme un instrument de diffusion des travaux anglo-saxons que comme une source d'informations planétaires judicieusement équilibrées.

2 - La présentation des références bibliographiques.

Après de multiples tâtonnements, il m'a paru que la présentation des références à partir des modèles donnés par l'AFNOR (Association Française de Normalisation) était de loin la meilleure. C'est celle qui est suivie de bout en bout dans ce travail, sauf erreur, omission, ou défaut d'information. En effet, il peut arriver que les ouvrages eux-mêmes soient incomplets et dépourvus par exemple de date d'impression, ou de pagination. Dans les bibliographies, il est rare que les indications données soient satisfaisantes, sauf en ce qui concerne quelques grandes revues, et, naturellement, les publications des bibliothèques. Il est regrettable que les directeurs de thèse n'imposent pas à leurs "thésards" des bibliographies correctes, mais il faut constater que ce vénérable usage est en voie de disparition; les pseudo bibliographies qui accompagnent les thèses scientifiques, en particulier, sont généralement inutilisables en raison de leurs imperfections.

Ces références proscrivent les abréviations, pour une raison simple : c'est que leur foisonnement est devenu tel qu'elles sont souvent incompréhensibles, parce qu'elles répondent à de multiples acceptions. Ce souci de clarté entraîne des répétitions, sensibles en particulier dans les études régionales lorsque la plupart des articles cités proviennent d'une même revue (Revue de Géographie Alpine, Norois, Revue Géographique des Pyrénées et du Sud-Ouest, par exemple). Cet inconvénient paraît mineur, par rapport aux avantages que présentent des indications complètes utilisables sans la moindre équivoque.

L'ordre retenu dans cette publication résulte de maintes hésitations et de maints essais. C'est dire qu'il me paraît être le meilleur possible, sans que ses imperfections m'échappent.

a) <u>Distinction</u> "Généralités" - "Etudes régionales". Apparemment fondée en droit de manière incontestable, cette distinction ne s'est imposée qu'après plusieurs années de travail. Encore donne-t-elle prise à critique, dans la mesure où il arrive que des éléments de connaissance de valeur générale soient contenus dans des études locales, tandis que certaines études dites "générales" ne sont guère que l'extrapolation d'observations locales. Pour les travaux étendus, il apparaît de toute évidence qu'ils appartiennent aux deux cadres de classement.

Pour les ouvrages de moindre dimension, un rappel analytique a permis de préciser leur espace géographique lorsqu'ils sont dans la partie générale, et un rappel bibliographique figure alors dans la partie régionale.

b) Abandon d'un classement thématique et recours à l'ordre chronologique.

Le classement des références en fonction de thèmes fondamentaux est si tentant que je commençai par regrouper de cette manière mes premières centaines de fiches. Les rubriques possibles se révélèrent rapidement nombreuses : exode agricole, migrations agricoles, exode rural non agricole, sélectivité de l'exode, effets économiques de la migration (au lieu de départ, au lieu d'arrivée) migration et catégories sociales, migration et richesse, etc... A mesure que la bibliographie s'enrichissait, les limites du système apparurent : pour les ouvrages importants, il eût fallu répéter la référence dans presque toutes les rubriques, d'où un énorme alourdissement de la bibliographie. Même pour de petits articles les rubriques concernées étaient parfois multiples. Que de contestations et que de difficultés en perspective !

Ainsi l'ordre chronologique de parution des ouvrages s'est progressivement imposé, car il a l'extrême mérite d'être inattaquable. En outre, la réunion de nombreux travaux à l'intérieur d'une durée restreinte, ramenée à quelques pages de texte, permet de mettre en évidence les thèmes dominants d'un moment de la réflexion collective sur l'exode. C'est elle qui m'a permis d'accompagner la bibliographie générale de textes analytiques consacrés à de courtes périodes : ainsi la forme même de la présentation débouchait sur un changement de fond d'une réelle importance.

Plusieurs inconvénients de l'ordre chronologique sont évidents, en particulier lorsqu'il s'agit d'analyses historiques, que l'on aurait tendance à localiser au moment étudié par l'auteur, et non à la date d'impression de son travail. Un rappel mis à l'une ou l'autre des deux dates permet de supprimer cette difficulté.

c) <u>Présentation des références régionales</u>. Pour un auteur de formation géographique, il était tentant de regrouper les références dans un cadre géographique qui aurait correspondu aux divisions scolaires. Ce cadre aurait permis de saisir d'un seul regard, à travers le rapprochement spatial des titres, les caractères de l'exode pour la région considérée, et de sentir sa "personnalité migratoire".

Mais tous les essais tentés dans cette direction se révélèrent vains, pour la raison simple mais décisive que les géographes n'ont jamais pu s'accorder sur une division géographique de l'espace français. Chaque auteur établit son découpage, qui ne coıncide qu'en partie avec celui des autres. De plus, le souci légitime de constituer des régions homogènes conduit souvent à briser le cadre départemental, peu géographique il est vrai, mais qu'il serait hasardeux de rompre parce qu'il est aussi celui dans lequel la documentation est élaborée.

Cette dernière considération est capitale ; on ne peut utiliser dans la présentation des données un cadre qui s'éloigne par trop de celui dans lequel la documentation est collectée. Ce qui revient à choisir comme division de base un espace administratif, quel que soit l'arbitraire des critères de division et de regroupement qui ont été retenus par les services publics.

Le département ne convenait pas, car il parcellise trop l'espace national. Les "régions" ont donc servi de cadre de présentation.

Leurs inconvénients ne peuvent être dissimulés. Les raisons qui conduisirent le législateur à découper la France en "régions" ne correspondent à aucune préoccupation scientifique. Ces amalgames de départements ne coıncident presque jamais avec des unités géographiques ou historiques, sauf pour les plus petits d'entre eux. Il serait vain de chercher une unité dans leurs comportements migratoires, car le plus souvent ils juxtaposent des aires de départ traditionnelles et des foyers d'immigration anciens.

Mais leurs avantages sont réels dans la mesure où la documentation statistique est élaborée par les directions régionales de l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques, et où leur nombre permet une division de la bibliographie en une série de chapitres de longueur acceptable. Toutefois, certaines simplifications parurent nécessaires : le regroupement de la Haute et de la Basse-Normandie sous une seule rubrique "Normandie" ; le regroupement de Provence-Côte d'Azur et de la région Corse sous un même titre.

A l'intérieur de chacune des rubriques ainsi définies, une série de données statistiques permet de suivre les évolutions départementales ; elles sont reprises d'une précédente publication, sans changement (1). Pour les derniers recensements ces séries chiffrées ne posent pas de problème dans leur rapprochement

Jean PITIE. - Exode rural et migrations intérieures en France. (ouvrage cité, page de garde; voir analyse pp. 194-195)

avec les sources I.N.S.E.E. Pour les recensements anciens des désaccords existent, car les séries furent établies à partir des documents originaux des recensements. C'est dire que si les ordres de grandeur et les classements qui les accompagnent sont hautement vraisemblables, la précision des soldes et des bilans est par contre illusoire, mais aucun chercheur confirmé ne saurait confondre, dans le domaine des sciences de l'homme, la précision avec l'exactitude...

Ces séries statistiques remontent toujours jusqu'en 1836, sauf en ce qui concerne le département des Alpes-Maritimes et les deux Savoies. Leur établissement pour les époques les plus éloignées demanda bien des heures de travail aride. Telles quelles et malgré leurs probables imperfections, elles fournissent un matériel documentaire précieux pour la connaissance des soldes migratoires départementaux ou régionaux, qui n'a jamais été rassemblé semble-t-il.

Un commentaire à la fois des données statistiques et de la bibliographie a été rédigé pour chaque région. Il constitue une sorte d'introduction à l'étude de l'exode rural dans chacune d'entre elles ; sans doute cette tentative n'att-elle pas non plus de précédent dans notre littérature scientifique.

Quelques illustrations, empruntées à certains de mes travaux antérieurs ou à des ouvrages régionaux accompagnent la bibliographie. Enfin, un ou deux textes terminent chaque chapitre. Ils ont été choisis afin de mettre l'accent sur une particularité du milieu local, ou sur un aspect des analyses conduites par les auteurs cités.

Par ces moyens, l'aridité propre à toute bibliographie semble largement atténuée.

Quel ordre adopter pour le classement des régions : l'ordre alphabétique ? l'ordre utilisé par l'I.N.S.E.E. dans la présentation de séries nationales ? un ordre lié au regroupement des régions en fonction de leur proximité géographique ?

Il m'a paru plus logique de les distribuer à partir d'un critère qui soit associé aux phénomènes migratoires. Ce critère est simplement donné par les comparaisons des soldes migratoires régionaux globaux à partir des séries statistiques. Quelles que soient leurs incertitudes, les soldes individualisent avec force les régions dont les hommes essaimèrent largement à travers le territoire français, ainsi que celles qui absorbèrent une grande partie des migrants. Entre

les deux groupes se trouve une série de régions à vocation incertaine, faiblement déficitaires ou à peu près équilibrées. C'est ce principe de division ternaire qui fut retenu.

d) Un problème insoluble : citations et analyses. Une ou quelques phrases accompagnent les références bibliographiques. Pour un certain nombre, elles sont absentes. Ceci tient au fait qu'il s'agit de travaux secondaires, néanmoins en relation avec le thème considéré et qui donc devaient être cités, ou, plus souvent, de travaux dont les conclusions sont assez correctement explicitées par leur titre. Dans tous les autres cas l'absence d'analyse provient du fait qu'une raison conjoncturelle m'a empêché de consulter le travail cité, dont l'existence m'est connue généralement à travers une bibliographie. Ces causes conjoncturelles peuvent être multiples : l'ancienneté, qui s'accompagne de la disparition de l'ouvrage dans les bibliothèques, une incertitude dans le libellé de la référence, qui a rendu les recherches vaines, la disparition de numéros dans des collections de revues, un mauvais fonctionnement des services de prêt qui ne m'a pas permis d'obtenir l'ouvrage. Il est hors de doute qu'un effort soutenu dans les bibliothèques parisiennes et dans certaines bibliothèques provinciales aurait permis d'augmenter le nombre de ces analyses, mais il vient toujours un moment où ce travail de bénédictin, prolongé sur de si nombreuses années, s'accompagne de quelque lassitude. Que le lecteur éventuel veuille bien la comprendre, et la pardonner...

La rédaction de ces textes d'accompagnement pose de très difficiles problèmes, sans doute insolubles. Lorsqu'on consulte des bibliographies annotées, on observe assez généralement une contradiction fondamentale : les notes relatives aux articles courts donnent souvent une analyse suffisante, parfois si détaillée qu'elle peut dispenser de la lecture du texte. A mesure qu'augmente le volume du travail considéré, l'analyse devient de moins en moins pertinente ; il est plus facile de rendre compte en trois lignes d'un article de seize pages qu'en vingt lignes d'un travail de six cents pages. D'où le recours fréquent à de secs résumés constitués à partir de titres de chapitres, ou l'utilisation de citations qui ne donnent pas une image fidèle d'un texte beaucoup plus riche, mais correspondent à un aspect original de l'analyse, à une vision spécifique de la migration, à une particularité de celle-ci.

DEUXIÈME PARTIE

GÉNÉRALITÉS

XVI°-XVII° SIECLES : L'EXODE COMME THEME POLITIQUE

L'idée d'une relation entre les besoins de l'ordre public et la stabilité des populations rurales apparaît tôt dans notre histoire. Le rural qui se déplace est facilement considéré comme un vagabond, et comme un personnage politiquement dangereux. "Classes laborieuses et classes dangereuses de Paris", dira un historien contemporain.

Les deux textes reproduits ci-dessous, bien que non référencés, permettront de juger de l'harmonie des vues d'un très grand prince et d'un très grand ministre, dans ce domaine, à plus d'un siècle de distance.

- CHARLES-QUINT (Empereur).- Lettre à François Ier, publiée par Dovila, Histoire d'Espagne, tome VI, p. 88, et citée par Mgr Turinaz, l'Emigration rurale, Paris, 1878.

Lettre intéressante parce qu'elle est sans doute la meilleure expression de l'inquiétude que causait aux Princes le développement des grandes villes : "Mon frère, craignez d'amoindrir les corporations marchandes et industrielles, qui, aux yeux louches du vulgaire passent innocemment pour exclusives, mais qui font dans la réalité du génie (?) les plus solides barrages aux flots écumeux de vos provinces, qui sans elles, envahiraient Paris et briseraient votre trône. N'oubliez pas cette vérité, mon frère : les capitales où les classes nécessiteuses dominent par le nombre, deviendront immanquablement le tombeau des royautés et des grandes nations".

- COLBERT (Jean-Baptiste).- Rapport au roi.- Cité, sans date, dans Régnier, (France Généralités, 1924, p. 60)

"Tous mes soins, toutes mes veilles, tendront à suivre fidèlement l'idée que sa Majesté vient d'dopter, et qui consiste à favoriser par de bonnes institutions, par des avantages particuliers, le sort des cultivateurs qui sont les pères nourriciers du Royaume, mais qui deviennent dangereux, lorsqu'ils abandonnent les campagnes pour venir à Paris échanger leurs bêches contre le marteau de l'ouvrier".

XVI°-XVII° SIECLES : L'EXODE COMME THEME LITTERAIRE

Au XVI° siècle, la découverte de l'antiquité remit à la mode l'arsenal idéologique autrefois utilisé par les auteurs latins pour lutter contre l'exode. Les éléments statistiques sont quasi inexistants, et ne peuvent donc permettre des mesures. Les contemporains furent surtout sensibles aux formes les plus visibles de l'exode, et en particulier au départ des aristocrates ruraux, qui, attirés par la Cour, abandonnaient leurs domaines et le peuple des campagnes.

Les citations regroupées ici donneront une idée de la fidélité des auteurs aux thèmes classiques ; ils se contentent de démarquer, avec quelques transpositions, les textes anciens que nous avons en partie reproduits en tête des généralités relatives à l'Italie.

A en croire ces poètes, on lutterait efficacement contre l'émigration rurale en vantant les charmes de la vie rustique. Ainsi, ils assurent le relais entre les auteurs antiques et les modernes qui persistent à poser les problèmes paysans en termes moraux, en dédaignant leurs données économiques et sociales; l'exaltation des travaux agricoles et de la vie rurale, la critique de la vie citadine et de toutes les activités non agricoles se trouvent dans d'innombrables oeuvres, dans tous les pays de culture classique, avec des formulations comparables. Les textes cités se trouvent donc au départ d'une tradition encore bien vivante, comme en témoignent les propos d'hommes politiques que nous reproduisons par ailleurs, qu'il s'agisse de ceux de Jules Méline (1912) ou de ceux d'Edgar Faure (1966).

- MAGNY (Olivier de).- Les Souspirs (1557)

Le travailleur des champs vit modestement, mais sans inquiétude, sur son petit domaine: "Il ne sait que veut dire avoir nécessité - Et n'a point d'autre soin que de son labourage, - Et si la maison n'est pleine de grand ouvrage, - Aussi n'est-il grevé de grand aversité!". A la satisfaction qu'engendre la diversité de ses travaux s'ajoutent les joies de la vie simple: "Ores il ente un arbre, et ores il marie - Les vignes aux ormeaux, et ore en la prairie - Il débonde un ruisseau

pour l'herbe en arroser. - Puis au soir il retourne et soupe à la chandelle - Avecque ses enfants et sa femme fidèle, - Puis se chauffe et devise, et s'en va reposer".

On comprend, dans ces conditions, que : "Bienheureux est celui qui, loin de la cité, - Vit librement aux champs dans son propre héritage, - Et qui conduit en paix le train de son ménage, - Sans rechercher plus loin autre félicité". (Cité par A. Cherel, 1924).

- RONSARD .- Poème à Odet de Coligny (1560).-

"O bienheureux celui qui peut user son âge - En repos, labourant son petit héritage! -.. Et qui loin de la ville et d'horologe a mis - Un cadran naturel à l'esseuil de son huis! - Heureux donc, heureux donc qui de son toit ne bouge - ... Il dort au bruit de l'eau qui court parmi les prées... (Cité par A. Cherel, 1924).

- PIBRAC (Guy du Faur, seigneur de).- Les plaisirs de la vie rustique (1575).

Louange classique du plaisir des champs et de la vie rurale : - "O bienheureux celui qui, loin des courtisans - Et des palais dorés, pleins de soucis cuisants, - Sous quelque pauvre toit, délivré de l'envie, - Jouit des doux plaisirs de la rustique vie". L'auteur évoque les travaux quotidiens du laboureur, conçus comme une idylle, et rappelle longuement l'extrême vertu des époux, qui est comme le corollaire de la vie rurale (Cité par A. Cherel, 1924).

- GAUCHET (Claude).- Le plaisir des champs (1583).-

Même les travaux les plus déplaisants de la vie paysanne deviennent un sujet d'exaltation et d'enthousiasme. Voici l'alléchant programme proposé aux filles du laboureur : "... ses filles bien apprises - Par la mère seront à besogner commises, - Ores à nettoyer la maison et ranger - Le ménage poli ; tantôt à respurger - D'un balai tout usé, leur petite salette, - Qui (bien qu'elle ne soit grande) est toujours propre et nette ; - Ore à tirer le lait, ore à traiter les veaux, - Ore à donner le son aux porte-lard pourceaux..."

Le texte est tiré d'un dialogue entre un citadin et un chasseur qui célèbre les vertus et la simplicité de la vie rurale : chasteté, pureté (pas de maux vénériens), joie continue, santé, liberté, etc... L'auteur était aumônier ordinaire de Charles IX (Cité par A. Cherel, 1924).

- RAPIN (Nicolas).- Les plaisirs du gentilhomme champêtre, 1583.-

Le petit poème, qui semble avoir eu un grand succès, est inspiré par l'exode de la noblesse rurale. Il rappelle les vertus et le bonheur légendaires des champs : "O trois fois heureuse noblesse, - Qui méprisant les grands honneurs, - . . . Libre n'avez point asservie - La franchise de votre vie - Aux griffes de l'ambition . . . Heureux celui qui loin d'affaires, - Comme les gens du temps passé - Avecque ses boeufs ordinaires - Laboure le champ que ses pères - En propre lui ont délaissé". (Cité par A. Cherel, 1924).

- SALUSTE (G. de ... Seigneur du Bartas).- Louanges de la Vie Rustique (1583).-

"O trois et quatre fois heureux cil qui s'éloigne - Des troubles citadins: qui, prudent, ne se soigne - Des emprises des Rois: mais, servant à Cérès - Remue de ses boeufs les paternels guérets.-.... Mais passant en repos tous les jours de son âge - Ne perd point, tant soit peu, de vue son village; - Ne connaît autre mer, ne sait autre torrent - Que le flot cristallin du ruisseau murmurant, Qui ses verts prés arrose; et cette même terre - Qui naissant le reçut, pitoyable l'enterre. - Un air emprisonné dedans les rues puantes - Ne lui trouble le sang par ses chaleurs relentes - Mais le ciel découvert, dessous lequel il vit, - A toute heure le tient en nouvel appétit, - Le tient sain à toute heure... " (Cité par A. Cherel, 1924).

- VAUQUELIN de la FRESNAIE. - Satyres françoises (1604). -

"Bienheureux est celui, qui bien loin du vulgaire, - Vit en quelque rivage éloigné solitaire, - Hors des grandes cités sans bruit et sans procès, - Et qui content du sien ne fait aucun excès" (Cité par A.

Cherel, 1924).

Pour cet auteur, ainsi que pour les autres poètes ses contemporains, c'est le départ des nobles campagnards qui menace le destin du milieu rural et qui risque de créer des dangers sociaux. Mais, au moment même où il exalte la vie rustique, il mesure l'inanité de ses efforts: "Quand un seigneur de cour m'eût ce propos conté, - Je pensai que son prince il eût du tout quitté, - Etant hors de faveur, pour vivre et pour se plaire - En sa maison des champs... - Mais ayant regagné de son roi la faveur, - Il estima plus grand le gain et le bonheur - De lui faire service et commander en France - A ceux qui maniaient l'argent et la finance, - Et profits à monceaux sur profits amasser, - Que de vivre au village et aux forêts chasser".

- RACAN. - Les Bergeries (1617). -

"Heureux qui vit en paix du lait de ses brebis, - Et qui de leur toison voit filer ses habits; ... - Qui demeure chez lui comme en son élément, - Sans connaître Paris que de nom seulement - Et qui bornant le monde aux bords de son domaine, - Ne croit point d'autre mer que la Marne ou la Seine". (Cité par A. Cherel, 1924).

L'EXODE AU "SIECLE DES LUMIERES" (XVIII° siècle)

Les éléments quantitatifs continuent à faire défaut, mais les travaux contemporains de l'école française de démographie historique apportent des précisions de plus en plus nombreuses; elles se prêtent mal à une description générale du phénomène, en raison de la nature des sources utilisées.

La peur des conséquences de l'émigration rurale, l'inquiétude devant les effets de l'instruction du peuple, jugée responsable des départs, l'étonnement provoqué par la croissance des grandes villes et surtout de Paris sont communs à la plupart des "Philosophes" et des grands administrateurs (Voir Etudes Régionales, passim). Les économistes insistent sur la relation entre l'investissement et l'emploi, comme nous disons de nos jours. Le départ des classes aisées, parce qu'il provoque le transfert des richesses et leur consommation dans les villes, serait directement responsable du départ des travailleurs manuels. Les fâcheuses conséquences démographiques de l'exode sont volontiers décrites.

- MONTESQUIEU. - (1740).

"Il n'y a en France que Paris et les provinces éloignées, parce que Paris n'a pas eu le temps de les dévorer". (Texte cité par Régnier (France, Généralités, 1924), sans référence).

- ROUSSEAU (Jean-Jacques).- L'Emile (1762).-

Livre I: "Plus (les hommes) se rassemblent, plus ils se corrompent. Les infirmités du corps ainsi que les vices de l'âme sont l'infaillible effet de ce concours trop nombreux... Les villes sont le gouffre de l'espèce humaine".

- MIRABEAU (Marquis de).- L'Ami des Hommes ou Traité de la Population.-Hambourg, 1764, 6 volumes, 8 tomes.

"Un espagnol blâmait Miguel de Cervantès d'avoir nui à sa patrie en ridiculisant la chevalerie dans son Don Quichotte. La chevalerie était tombée d'elle-même, disait-il, malgré les efforts fantastiques du duc de Lerme pour la relever; mais on a été au delà du but : en faisant tomber le délire de la valeur et de la générosité, on a émoussé ces vertus dans leurs principes. On pourrait faire le même

reproche à Molière et à ses imitateurs : en ridiculisant les gentils-hommes campagnards, les Barons de la Crasse, les Sottenville, etc... ils ont cru n'attaquer que la sotte vanité et la plate ignorance des seigneurs châtelains ; mais les mots de campagnard et de provincial sont devenus ridicules. La crainte du ridicule ferait passer un Français à travers le feu : tout le monde a voulu devenir homme de cour ou de ville, et adieu les champs".

Voir tome I, chapitre 5, p. 52 : la première cause de l'abandon de la terre serait "Le prodigieux gonflement de la capitale. Tout l'argent y vient... l'homme suit le métal comme le poisson suit le cou-

rant de l'eau, et tout vient à Paris".

- QUESNAY (F.) et RIQUETI (Victor) (Marquis de MIRABEAU).- Philosophie rurale, ou Economie générale et politique de l'agriculture, réduite à l'ordre immuable des lois physiques et morales, qui assurent la prospérité des Empires.- Amsterdam, Libraires associés, 3 tomes, 1764, 412 p.

Voir II, 46: "Que les enfants des riches fermiers s'établissent dans les campagnes pour y perpétuer les laboureurs; car si quelques vexations leur font abandonner les campagnes et les déterminent à se retirer dans les villes, ils y portent les richesses de leurs pères, qui étaient employées à la culture. Ce sont moins les hommes que les richesses que l'on doit attirer dans les campagnes; car plus on emplote de richesses à la culture des grains, moins elle occupe d'hommes, plus elle prospère et plus elle donne de revenu".

 AMILAVILLE (M. d') (?).- Article "Population".- Encyclopédie, t. XIII, 1765, (ou : tome XXVI, édition Pellet, Genève, 1778, p. 815; article signé Collot).

"C'est principalement dans les villes, et surtout dans les capitales des grands empires, où la dépravation des moeurs est excessive, que l'espèce humaine souffre un dépérissement terrible. Ce sont pour les provinces des espèces de colonies qu'elles sont obligées de repeupler tous les ans... Ce sont autant de gouffres qui engloutissent l'or et les habitants des provinces".

- Ephémérides du citoyen. - 1765 (?)

Elles signalent le rôle des fonctions que nous appelons "tertiaires" dans l'exode du temps : "La guerre, la marine, la finance, la justice, le commerce, les arts, les Eglises même arrachent tour à tour les enfants de nos cultivateurs aux hameaux qui les ont vus naître".

- MESSANCE.- Recherches sur la population des généralités d'Auvergne, de Lyon, de Rouen, et de quelques provinces et villes du Royaume avec des réflexions sur la valeur du bled tant en France qu'en Angleterre depuis 1674 jusqu'en 1764.- Paris, 1766, 334 p.
- MOHEAU .- Recherches et considérations sur la population de la France, 1778.-Paris, P. Geuthrer, 1912 (introduction de René Gonnard).

Voir p. 37: "Les villes renferment des établissements et des personnes riches qui soldent le travailleur, assurent l'emploi de la main-d'oeuvre, ... et conséquemment attirent l'habitant du lieu voisin; et des raisons contraîres dépeuplent les campagnes". Il paraît être le premier à signaler la forte proportion des célibataires parmi les ouvriers agricoles; dans une province (non précisée), on compterait 5 265 hommes célibataires, dont 824 artisans, 926 propriétaires fermiers ou métayers, 3 507 manouvriers. Nombreuses notations relatives à la misère, à la pauvreté de l'habitation, du vêtement, à la dernière disette (?); "j'ai vu la faim transformée en passion, l'habitant d'un pays sans récolte, errant, égaré par la douleur, et dépouillé de tout, envier le sort des animaux domestiques, se répandre dans les prés pour manger l'herbe, et partager la nourriture des animaux sauvages".

QUESNAY (F.).- Article "Fermiers".- Genève, Pellet, Encyclopédie, tome quatorzième, 1778.

Il croit à la sélectivité de l'exode, et au rôle déterminant des investissements faits par les classes aisées : "Les plus énergiques et les plus intelligents, parmi les paysans, émigrent dans les villes, parce que les courtisans et les nobles y dépensent beaucoup d'argent".

- RESTIF DE LA BRETONNE .- La vie de mon père.- 1778.

"Pierre dit ensuite à son fils : l'art le plus digne de l'homme, c'est l'agriculture ; tous les autres sont appuyés sur lui ; les richesses ne sont richesses qu'autant qu'il les réalise. Restons à la source : elle est plus pure que le ruisseau. Il est noble d'exercer l'art duquel dépendent tous les autres. Qu'est-ce que le marchand ? C'est notre facteur ; l'artiste et l'artisan n'existeraient pas sans nous. Sentons notre importance, mon fils, et soyons-en fiers".

- CLICQUOT DE BLERVACHE (S.).- Essai sur les moyens d'améliorer en France la condition des Laboureurs, des Journaliers, des Hommes de peine vivant dans les campagnes et celle de leurs Femmes et de leurs Enfans.- Paris, Delalain, 1783, XII + 254 p. publié en 1789.

Ecrit dans les montagnes près de Chambéry ; hommage à Charles Emmanuel de Sardaigne, qui "cherche avec une sollicitude vraiment paternelle la cause des émigrations nombreuses et fréquentes qui dépeuplaient ses provinces, et pourquoi les habitants des campagnes qui quittaient leurs foyers, les abandonnaient sans retour. Il crut la trouver dans les funestes effets de la féodalité, et il ne se trompa point". (L'auteur a quitté la France, pour la Savoie).

- RESTIF DE LA BRETONNE.- Le paysan et la paysanne pervertis.- 1784.

Curieuse lettre 460, de 1779, où se trouve décrit un projet de vie communautaire, inspiré des communautés taisibles, expressément for-

mé en vue "d'interdire le séjour de la ville" à tous ceux qui n'y sont point habitués et de "préserver à jamais nos enfants de l'inévitable contagion des villes" (Communauté taisible : Groupement de serfs ou de vilains vivant sous le même toit à "pain et pot" communs, propriétaire collectif de tous les biens).

LITTERATURE ET EXODE d'après ROUSSEAU

La littérature "parisienne", par ses dérisions de l'état provincial, entraîne l'exode : "Tous de concert (le gentilhomme de campagne et sa famille) ne voulant plus être des manans, se dégoûtent de leur village, abandonnent leur vieux château, qui bientôt devient masure, et vont dans la capitale ... Les auteurs, les gens de lettres, les philosophes, ne cessent de crier que pour remplir ses devoirs de citoyen, pour servir ses semblables, il faut habiter les grandes villes. Selon eux, fuir Paris, c'est hair le genre humain ; le peuple de la campagne est nul à leurs yeux... De proche en proche la même pente entraîne tous les états. Les contes, les romans, les pièces de théâtre, tout tire sur les provinciaux... Qui sait de combien de filous et de filles publiques l'attrait de ces plaisirs imaginaires peuple Paris de jour en jour ? Ainsi les préjugés et l'opinion, renforçant l'effet des systèmes politiques, amoncellent, entassent les habitants de chaque pays sur quelques points du territoire, laissant tout le reste en friche et en désert : ainsi, pour faire briller les capitales, se dépeuplent les nations ; et ce frivole éclat ... fait courir l'Europe à grands pas vers sa ruine".

(Julie ou La Nouvelle Héloïse, ou lettres de deux amans habitans d'une petite ville au pied des Alpes, recueillies et publiées par J.J.
Rousseau, seconde préface, 1759.)

LA PREMIERE MOITIE DU XIX° SIECLE : AVANT LES GRANDS MOMENTS DE L'EMIGRATION

RURALE

Au cours du XIX° siècle, les publications sur l'exode deviennent progressivement plus nombreuses ; nous ne saurions dire dans quelle mesure cette variation provient d'un changement réel du nombre des textes publiés, ou de l'inévitable érosion qui plonge dans les gouffres de l'oubli les livres et les articles mineurs.

Où placer les coupures chronologiques exigées par la présentation? Les divisions habituelles, fondées sur les changements politiques, n'ont guère de liens avec les rythmes de l'exode. Vers la fin de la période, le passage au XX° siècle ne correspond pas davantage à un fait nouveau dans ce domaine.

Or, nous disposions par ailleurs de documents cartographiques établis par périodes de durées approximativement égales, qui nous permettaient d'illustrer cette bibliographie. Ils ont guidé notre division chronologique en trois parties, d'ailleurs inégales : la première moitié du XIX° siècle, très pauvre ; la période impériale, déjà plus riche ; les temps de la Troisième République avant 1914, qui correspondent aux grands moments de l'exode, en liaison avec les crises agricoles des années 1890.

X

X = X

Au début du siècle, la France entre dans l'ère des véritables recensements, dont la généralité, le sérieux et la régularité fournissent, surtout après 1836, une documentation statistique qui n'a pas d'équivalent dans les siècles précédents. Il est surprenant de voir que les contemporains ne l'utilisèrent presque pas. Nous l'avons employée pour établir les cartes départementales et les diagrammes reproduits dans cet ouvrage (Pitié, 1971). Nous connaissons bien leurs insuffisances : calculs des soldes qui s'accompagnent d'une forte marge d'incertitude, cadres départementaux trop étendus pour décrire l'exode de manière satisfaisante puisque les soldes établis à ce niveau résultent de phénomènes antagonistes entre les espaces "pourvoyeurs" et les espaces "profiteurs" dont l'assemblage forme le département. Ils ont du moins l'extrême mérite de permettre des rapprochements et

de souligner les vocations dominantes de régions entières.

Si les thèmes littéraires sont encore repris (Lamartine), plusieurs éléments nouveaux attirent l'attention. Ils sont démographiques : le pays est entré dans une phase d'expansion qui marquera les campagnes en portant le territoire cultivé à son expansion maximum ; ils sont également techniques : les nouveautés commencent à modifier les vieilles relations entre le travailleur des champs et l'espace qu'il laboure, et les besoins de l'agriculture en travail humain changent lentement. Les plaintes relatives au manque de bras dans les campagnes, à l'émigration des travailleurs des champs vers les centres urbains et à la "dépopulation" des campagnes deviennent nombreuses...

- ROUGIER DE LA BERGERIE (J.B.).- Histoire de l'agriculture française.-Paris, Mme Huyard, 1814, 465 p.
- LORAIN .- Tableau de l'Instruction Primaire.- Paris, Hachette, 1837, IV-405 p.
 Résume les rapports des 490 inspecteurs qui en 1833 visitèrent toutes les écoles. Intéressant dans une perspective évolutive.
- PECQUEUR (C.).- Economie Sociale ; des intérêts du commerce, de l'industrie, et de l'Agriculture, et de la civilisation en général, sous l'influence des applications de la vapeur.- Paris, Desessart, 1839, 2 volumes.

Les chemins de fer "renoueront l'alliance naturelle et si féconde des diverses branches de l'activité humaine". La notion d'exode n'aura plus guère de sens dans un milieu où la ville sera un peu "ruralisée" et la campagne fortement "urbanisée".

- LESAING (T.).- De l'émigration des populations rurales dans les villes, et des motifs qui doivent rattacher la jeunesse à l'agriculture.-Nancy, Grimblot, 1845, 48 p.
- Des causes de l'émigration des campagnes vers les villes et des moyens de l'arrêter.- Sujet de concours, Académie de Nantes, 1846.
- MICHELET (Jules). Le peuple. 1846.

Le paysan aime la terre comme une personne... "pour l'acquérir il consent à tout, même à ne plus la voir, il émigre, il s'éloigne, s'il le faut, soutenu de cette pensée et de ce souvenir". "Le paysan admire tout à la ville, il désire tout, il y restera, s'il le peut... Si la ville est tellement absorbante, il ne faut pas trop l'en accuser, ce semble; elle repousse le paysan autant qu'il est en elle, par des actions terribles, par l'énorme cherté du prix des vivres. Assiégée par ces foules, elle essaye ainsi de chasser l'assaillant. Mais rien ne le rebute; nulle condition n'est assez dure. Il entrera, comme on voudra, domestique, ouvrier, simple aide des machines, et machine lui-même. On se rappelle ces anciemnes populations italiennes, qui, dans leur frénétique désir d'entrer dans Rome, se vendaient comme esclaves, pour y devenir plus tard affranchis, citoyens".

- CARLOMAN DE BASTOUILH .- Des émigrations des ouvriers des campagnes dans les grandes villes.- Journal des propriétaires ruraux, 1849, p. 33.

- LEYMARIE (M.A.).- Histoire des paysans en France.- Paris, Dumoulin, 1849, IV 660 p.
- LAMARTINE (Alphonse de) .- Oeuvres, passim.-

Lamartine prolonge avec éclat, en plein milieu du XIX° siècle, la tradition virgilienne. A maintes reprises le poète, parisien jusqu'au bout des ongles, annonça son retour définitif aux champs : "Oui, je reviens à toi, berceau de mon enfance, - Embrasser pour jamais tes foyers protecteurs. - Loin de moi les cités et leur vaine opulence, - Je suis né parmi les pasteurs".

Les travaux des champs sont toujours une bergerie (cf. Jocelyn, 9° Epoque). La moisson elle-même devient prétexte à des gambades : "Et les filles des champs viendront nouer les gerbes - Et tressant sur leurs fronts les bleuets, les pavots, - Iront danser en choeur autour des tas nouveaux".

- GASPARIN (Adrien, Etienne, Pierre) (de).- Cours d'agriculture.- Paris, Librairie agricole de la Maison Rustique, 1850-1863, 6 volumes, (3 éditions).

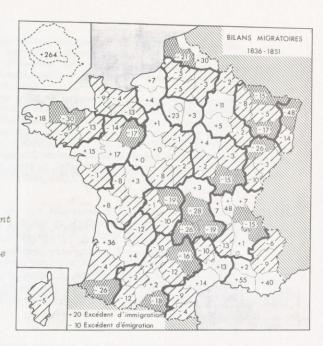
Ouvrage instructif à de nombreux égards. Recherches très précises sur la durée du travail, sur les salaires, sur les "niveaux de vie" (Quelle doit être la limite des prix de journée du travailleur des champs ?) Il analyse les dépenses obligatoires, en les calculant au plus juste par rapport au prix du froment ; l'extrême indigence des ouvriers agricoles ressort à l'évidence de ses calculs ; elle met en question la possibilité qui leur est suggérée de faire des épargnes pour leurs vieux jours.

- RENOUL (Jean-Charles).- Mouvement comparé de la population des villes et des campagnes en France.- Nantes, Imprimerie de Vve C. Mellinet, 1850, 36 p.
- BLANQUI (Adolphe, Jérôme).- Rapports à l'Académie sur la situation des populations rurales de la France.- partiellement publiés dans le Journal des Economistes (voir en particulier : tome XXX, 1851).

L'enquête conduite par le frère aîné du révolutionnaire se déroula du milieu du 1849 au milieu de 1851, à travers tous les départements. Dans le Centre, il constate que "le fléau des idées de désordre a pénétré avec une grande violence", à cause sans doute de la propagande faite par les migrants qui ont envahi les grands centres urbains "comme de véritables armées". Résumant l'impression d'ensemble laissée par ses enquêtes il écrit "... le fait dominant et caractéristique de leur situation (des ruraux), c'est la détresse, c'est, tout au moins, l'insuffisance générale de satisfaire aux premières nécessités de la vie". La distance entre villes et campagnes lui paraît plus grande que partout ailleurs. "Nos villages ne sont guère

Les soldes migratoires départementaux entre 1836 et 1851 Les trames recouvrent les départements fournisseurs, aux soldes négatifs ; la trame serrée distingue ceux dont les soldes dépassent - 15 000. Tendance générale à l'émigration ; rôle éminent des départements du Massif Central. Tout le Nord-Est est déficitaire. Les départements profiteurs sont peu nombreux, et tous contiennent une grande ville en expansion. Dans la région parisienne, les nouveaux venus s'établissent dans la Seine. Le solde de cette région est supérieur à celui de l'ensemble

des grands départements "profiteurs" de province.





L'intensité des migrations entre 1836 et 1851.

Les soldes sont ici rappor tés à la population recensée à l'origine de la période (en % o). Dans un bon nombre de départements les intensités restent faibles ; dans la plupart des régions de montagnes, tout au contraire, elles atteignent des niveaux redoutables pour le main -tien des groupes humains concernés. Les intensités positives les plus élevées se trouvent dans la région méditerrané-enne, à l'est du Rhône, et dans le département de la Seine. Ainsi apparaît un trait majeur des migrations intérieures françaises, qui a per-sisté jusqu'à nos jours.

que des amas confus de chaumières jetées au hasard sur le bord de rues sans pavé, infectées par des cloaques immondes, où les animaux sont parfois mieux logés que les hommes... de quels chétifs éléments se composent le vêtement, l'ameublement et la nourriture des habitants de nos campagnes ! Il y a des cantons entiers où certains vêtements se transmettent encore de père en fils; où les ustensiles du ménage se réduisent à quelques misérables cuillers de bois, et les meubles à une banquette ou une table mal assise. On compte encore par centaines de mille les hommes qui n'ont jamais connu de draps de lit, d'autres qui n'ont jamais porté de soulters, et par millions ceux qui ne boivent que de l'eau, qui ne mangent jamais ou presque jamais de viande, ni même de pain blanc". L'auteur s'intergoge – sans conclure – sur l'effet possible de l'information permise par les chemins de fer.

 REPECAUD (Colonel).- Quelques observations sur les moyens proposés pour améliorer le sort des ouvriers agricoles, et mettre un terme à la dépopulation des campagnes.- Mémoire pour l'Académie d'Arras, 1851.

Il réfute l'idée que les bras manquent dans les campagnes, en faisant valoir que l'infériorité des salaires agricoles révélait plutôt la surabondance de main-d'oeuvre. S'oppose à tous les moyens envisagés pour faire refluer les ouvriers des villes vers les campagnes, ce qui avilirait encore plus les salaires agricoles.

"EMIGRATION RURALE" ET "DEPOPULATION DES CAMPAGNES" DURANT LE SECOND EMPIRE.

Le développement des grandes villes, en particulier celui de Paris, provoque d'innombrables analyses, souvent inspirées par des situations locales. Le contraste entre les facilités urbaines et les difficultés de la vie rurale paraît s'accentuer. Les soldes migratoires favorables à Paris font un véritable bond; au contraire, dans la majorité des départements, les soldes sont désormais négatifs.

- COMBES (A. et H.).- Les paysans français, considérés sous le rapport historique, économique, agricole, médical et administratif.- Paris, Baillière, 1853, 458 p.
- Rechercher les causes de l'émigration vers les grands centres de population ; en exposer les conséquences au point de vue de la morale, de l'hygiène et de la fortune publique.- Sujet de concours, Académie de Besançon, 1855.
- BONNEMERE (Joseph, Eugène).- Histoire des Paysans depuis la fin du Moyen-Age jusqu'à nos jours (1200 - 1850).- Paris, Chamerot, 2 volumes, 1856.
- Déterminer les causes auxquelles sont dues les grandes agglomérations de population. Expliquer les effets qui s'ensuivent sur le développement de l'industrie agricole, manufacturière et commerciale.- Sujet de concours, Académie des Sciences morales et politiques, 1856.
- MOLL (L.).- Sur la dépopulation des campagnes.- Paris, Journal d'Agriculture pratique, 1856, 4° série, tome VI, 2° semestre, p. 467 et suivantes.
- SAINTE-BEUVE. Introduction à l'édition des mémoires de Fléchier. 1856.

 Le paysan : "une dure et ingrate nature humaine, pétrie au fond d'envie bien plus que de bonté, qui ne sort jamais d'un excès que pour un autre, et qui, dès qu'elle n'est plus foulée et à terre, a besoin de fouler quelqu'un".

- CHASTELLUX (Louis-Emmanuel de).- Accroissement de la population urbaine en France de 1836 à 1851.- Paris, Journal des Economistes, mars 1857, 11 p.
- DONIOL (Henri).- Histoire des classes rurales en France et de leurs progrès dans l'égalité civile et la propriété.- Paris, Guillaumin et Cie, 1857, 457 p. (2° édition : 1865).
- DARESTE DE LA CHAVANNE (Antoine, Cléophas).- Histoire des classes agricoles en France, depuis Saint-Louis jusqu'à Louis XVI.- Paris, Guillaumin, 1858, 2° édition, VII- 556 p.
- LECOUTEUX (E.).- L'agriculture et la population.- Journal d'agriculture pratique, 1858, tome I, p. 13 et suivantes.
- BERTHIER (Pierre). Dégénérescence. Régénération. De la dépopulation des campagnes. - Mémoires à la Société Impériale d'Emulation de l'Ain, Bourg, Martin-Bottier, 1859.
- BONTEMPS DE MONTREUIL. De la dépopulation des campagnes. Journal d'Agriculture pratique, 1860, tome I, p. 361 et suivantes.
- DAVID DE THIAIS.- Le paysan tel qu'il est, tel qu'il devrait être.-Poitiers, 1860.

Peinture des réalités paysannes. "Les moyens d'instruction et d'éducation manquent pour les enfants (des paysans), condamnés à l'ignorance par celà même qu'ils deviendront les nourriciers du pays"... "Le villageois fait homme ne possède, en dernière analyse, qu'un fantôme de savoir, aussi insuffisant pour lui que dangereux pour la société. Encore ce faux et incomplet savoir, tout enfant du sillon ne peut se flatter de l'obtenir. L'habitant des hameaux, des villages éloignés doit s'abstenir des leçons de l'institutur : le temps et l'espace ne lui permettent pas de toucher à cet humble rameau de l'arbre de science, et l'on peut affirmer que le tiers de la population agricole est parqué, par la force des choses, dans cette catégorie de disgraciés" (Voir citations hors-texte).

- GONCOURT (Edmond et Jules).- Journal.

17 Août 1860 : "Au fond des plaintes des fermiers il y a ce fait incontestable : il n'y a plus de bras pour travailler la terre. L'éducation détruit la race des laboureurs, et, par conséquent, l'agriculture".

- LE PLAY (Frédéric).- Extrait de "la réforme sociale".- dans : Petite bibliothèque économique, Paris, Guillaumin, pp. 63-64 et 84-85 (vers 1860 ?). L'exode est en partie lié au régime successoral issu du code civil. L'émigration des ouvriers agriculteurs "est provoquée par un sentiment juste et réfléchi", car "des foyers domestiques, périodiquement désorganisés par la loi de succession n'offrent plus de sécurité. L'instinct de la conservation les porte à fuir un terrain qui tremble sous leurs pas". Quant au partage en parts égales de l'exploitation, qui ne laisse à chacun des enfants qu'une sorte de poussière d'exploitation, il conduit actuellement à l'émigration rurale des possédants.

- TOCQUEVILLE (Vicomte de).- Rapport à l'Empereur sur la dépopulation des campagnes.- Journal d'Agriculture pratique, 1860, I, p. 314 et suivantes.
- SAISY (Vicomte de) et GUYOT (Jules).- La dépopulation des campagnes et les ouvriers ruraux.- Journal d'Agriculture pratique, 1861, I, p. 563 et suivantes.
- SCLAFER (Honoré).- De la dépopulation des campagnes.- Journal d'Agriculture pratique, 1861, I, p. 137 et suivantes.
- BAICHIS (de).- De l'émigration des ouvriers agricoles.- Journal des propriétaires ruraux (plus tard, Journal d'Agriculture pratique du Midi de la France), 1862.
- BAUSSET-ROQUEFORT (Marquis de).- Etude sur le mouvement de la population en France depuis le commencement du XIX° siècle.- Marseille, Extrait du répertoire des Travaux de la Société statistique de Marseille, 1863, tome XXV, 93 p.
- FERRY (Jules).- Cité par Maspétiol, L'ordre éternel des champs, ouvrage cité, 1946, p. 390 (texte de 1863)

"Quand la locomotive passe à toute vapeur, le paysan se lève sur le sillon, ses bras nus posés sur la houe; son regard accompagne un instant le bruyant phénomène, puis lentement il recourbe son dos vers la terre. C'est de ce regard vague, rêveur et las, où se reflètent tant de misères, que le campagnard voit passer les plus grandes choses de ce monde. La liberté est de ce nombre. Comme le railway elle lui est indifférente. Elle ne le gêne pas, et il ignore encore qu'elle peut lui servir".

- ABOUT (Edmond).- Le progrès.- Paris, Hachette, 1865 (3° édition)

Voir pp. 156-157 : Après avoir montré le dénuement physique et moral du paysan, l'auteur écrit : "Et voilà l'homme que certains moralistes

persécutent de leurs sermons pour qu'il demeure au fond de son trou! Ne les écoute pas, mon garçon; mets tes meilleurs souliers, si tu en as, et prends le chemin de la ville. On a vu plus d'un pauvre paysan faire fortune à la ville; on n'a jamais conté qu'un pauvre citadin se fût enrichi au village. C'est pourquoi, fais ton paquet".

- LE PLAY (Frédéric).- Petite Bibliothèque Economique.- Paris, Guillaumin et Cie, 1865.

Rôle des femmes dans l'exode : "La difficulté vient surtout des jeunes gens et des femmes, qui, ne pouvant trouver hors des villes la satisfaction de besoins compliqués, refusent de se plier aux habitudes simples de la vie rurale. De là il résulte que tout homme distingué qui aura le choix des meilleures alliances, s'il se livre à une profession urbaine, s'il entre dans la bureaucratie, ou même s'il vit dans l'oisiveté, sera généralement repoussé s'il annonce son intention de résider sur un domaine rural" (p. 62). Guillou (1905) ajoute que le fait est attesté quelle que soit la condition sociale des jeunes filles.

- Société d'Agriculture et de Commerce du Var (1865).

Elle émet le voeu qu'une loi vînt accorder la dispense du service militaire aux fils uniques ou aux fils aînés des cultivateurs, à la charge pour eux de prendre l'engagement de se vouer pendant dix ans aux travaux agricoles (cité par Fouchier, 1914, p. 195).

- RELUN. Lettre sur la rareté de la main-d'oeuvre agricole. Journal d'Agriculture pratique, 1866, tome I, p. 120 et suivantes.
- ALBY (L.).- De la dépopulation des campagnes.- Journal de l'Agriculture, 1867, III, p. 381 et suivantes.
- BARRAL (Georges).- Dîner de l'agriculture. La dépopulation des campagnes.-Journal de l'Agriculture, 1867, II, pp. 71-86.
- LEGOYT (A.).- Du progrès des agglomérations urbaines et de l'émigration rurale en Europe et particulièrement en France.- Marseille, 1867.

Distinction entre les causes accidentelles (spéciales ou locales et générales) et les causes permanentes (économiques, morales, diverses).

- MARX (Karl).- Le Capital 1867.

"Les nomades du prolétariat se recrutent dans les campagnes, mais leurs occupations sont en grande partie industrielles. C'est l'infanterie légère du capital, jetée, suivant les besoins du moment, tantôt sur un point du pays, tantôt sur un autre. Colonne mobile de

- LABASSE (Jean), 181.
- LABAT (Dr Emmanuel), 100, 389.
- LABAT (Jean-Claude), 208.
- LABBENS (Jean), 151.
- LABOORI (M.), 373.
- LABOORI (M.), 373.
- LABORI (Jean-Pierre), 401.
- LABOUCHERE (Alfred), 348.
- LABROUSEE (Enrest), 170.
- LARONIER (Jean-Pierre), 401.
- LACOURT (Pres), 566.
- LACOURT (Pres), 561.
- LACOURT (Pres), 561.
- LACOURT (Pres), 561.
- LACOURT (Pres), 561.
- LACOURT (Pres), 562.
- LAGASQUIE (J.J.), 395.
- LAGASQUIE (J.J.), 395.
- LAGASQUIE (J.J.), 395.
- LAGAMIER (Christian), 533, 568.
- LAGASQUIE (J.J.), 395.
- LAUGUER (Pres), 210.
- LAMARCHE (Hugues), 534.
- LAMARCHE (Hugues), 534.
- LAMARCHE (Hugues), 534.
- LAMARRINE (René), 497.
- LAMARRINE (René), 497.
- LAMARRINE (René), 108, 120.
- LAMARIER (R.), 418.
- LAMBERT (R.), 418.
- LARGENT (J.), 556.
- LAMBERT (R.), 418.
- LARGENT (Marie-France de), 155.
- LANNIES (Kavier), 137.
- LEFEBURE (Monique), 228.
- LEERAU (R.), 429.
- LEBRAU (R.), 455.
- LEBRAU (R.), 455.
- LEBRAU (R.), 456.

- LESAGE (Jean-Louis), 228.
- LE SAUSSE (A.), 624.
- LESENNE (Gisele), 393.
- LESENNE (A.), 74.
- LESCOC (Gabriel),120, 124,
- LESCOC (Gabriel),120, 124,
- LESURDE (F.), 85, 93.
- LESPINAY (de), 88.
- LETONNELIER (Gaston), 547.
- LEULILIOT (Paul), 464,
- LEVELI (C.), 252.
- LEVENSUE (Enfiele), 68, 76.
- LEVELI (C.), 252.
- LEVENSUE (Indie), 151, 252, 355.
- LEVOSON-GOMER (F.), 76.
- LEVY LUXERAU (A.), 406.
- LEYV LUXERAU (A.), 406.
- LEYV LUXEREAU (A.), 406.
- LEYV LUXEREAU (A.), 406.
- LIGHTENSEGER (Elisabeth), 221.
- LIGHT (J.), 422.
- LIMET (J.), 422.
- LOCATELLI (B.), 221.
- LOCHE (B.), 476.
- LOONGUERRA (Le Touze de), 347.
- LOPEZ (J.), 486.
- LORAIN, 51.
- LORANT (M.), 214.
- LOSSOUARN (Olivier-vincent), 255.
- LOUAT (T.), 68.
- LOZATO (Jean-Pierre), 591, 592.
- LUUCAS (J.C.), 272.
- LUMEDILUNA (Michel), 886.
- LORAIN, 51.
- MAC CLOY (Sh.), 619.
- MAC CLO